



PENTECÔTE

Malgré Garel, Vaillant, Delanoë et quelques autres persécuteurs, Dieu a encore une place dans Paris.

On se souvient qu'à l'instigation des Verts et grâce à la lâche abstention des élus UMP, le conseil de Paris avait émis le vœu de voir interdire le lundi de Pentecôte l'accès de la butte de Montmartre aux pèlerins de Tradition arrivant de Chartres après trois jours de marche. Ces messieurs étaient choqués parce que les pèlerins prônent « le retour du Christ-Roi », ce qui semble condamnable à M. Daniel Vaillant lequel ne sait manifestement pas qui est le Christ-Roi. Ce vœu de guerre civile exprimé, il appartenait au maire de Paris de décider s'il signait ou non l'arrêté d'interdiction de la messe. Il a finalement cédé à la pression de ses amis de gauche, ce qui ne le grandit point dans l'estime des Parisiens, autant de droite que de gauche, qui croyaient finies les escarmouches de 1905. L'abbé Loïc Duverger, organisateur du pèlerinage Chartres-Montmartre, usant de tous les moyens juridiques possibles, a réussi à obtenir de la préfecture de Police de Paris, qui, elle, n'est pas sectaire, l'autorisation de célébrer la messe à 16 heures place Vauban, derrière le dôme des Invalides. Certes Napoléon ne remplace pas le Sacré-Cœur, mais les Invalides c'est aussi Louis XIV qui rappelle que la France fut un royaume chrétien. C'est une défaite pour M. Delanoë qui se trompe d'époque, mais c'est une victoire pour les catholiques français qui, eux, sont de leur temps et n'entendent pas laisser barrer la route à la Croix, pas plus aujourd'hui qu'hier.

M.F.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les Français n'y croient plus

PAGE 3

ÉDUCATION

Les collèges coupe-gorge

L'agression d'un professeur de collège illustre le délabrement de l'école républicaine, et témoigne de la crise de l'autorité qui l'accable.

La pétaudière laïque, gratuite et obligatoire est en train de devenir un coupe-gorge. Il y a quelques jours, au collège François-Mitterrand de Fenouillet, près de Toulouse, une jeune femme, professeur de mathématiques, a été poignardée à coups de couteau de cuisine par un élève de cinquième de treize ans n'acceptant pas une punition pour un devoir non rendu. L'on ne compte plus depuis quelques années les cas de ce genre. À chaque fois le monstre aussi froid qu'abstrait qu'est "l'administration" parvient à se disculper de ses responsabilités.

Le plus souvent la délinquance à l'école s'en tient à ce

que l'on nomme pudiquement des "incivilités" à l'égard des professeurs dont ceux-ci n'osent même plus se plaindre ; cela peut aller jusqu'aux insultes les plus grossières, voire les plus obscènes, ou même à des passages à tabac. Dans le collège même de Fenouillet, une collègue de la victime a déclaré sur *France Inter* : « C'était prévisible. Les élèves sont de plus en plus violents. Certains professeurs craquent et se mettent en congé maladie. Ce n'est plus tenable. Ils vivent la peur au ventre. » De son côté, le recteur déclare : « C'est faux. Ici comme ailleurs, les classes ont changé. Désormais, il y a beaucoup plus d'enfants venus de

milieux défavorisés. C'est le choc des cultures » (sic). À lire cela, les bras nous en tombent... Voilà que l'on nous refait le coup des "faits de société" auxquels il faudrait s'adapter !

Restaurer l'autorité

Le ministre de l'Éducation, Xavier Darcos, a effectué le voyage depuis Paris pour venir dire, la bouche en cœur... que l'on mettra bientôt des caméras et des portiques de détection à l'entrée des établissements scolaires ! Une telle niaiserie ne fait même plus rire.

Le drame de Fenouillet pose une fois de plus la question qu'il

n'est pas politiquement correct d'évoquer : celle de la restauration de l'autorité. Pas seulement à l'école, mais aussi dans la famille, dans les organisations religieuses, dans l'État. Dans une société où tout le monde se veut à tu et à toi, où plus personne n'ose se faire respecter, où la grossièreté amuse et ne choque plus, où l'on met quasi systématiquement la parole du délinquant sur pied d'égalité avec celle du plaignant, où la morale n'existe plus, mais où la violence est présentée sur le petit écran comme le meilleur moyen d'obtenir ce que l'on veut, tandis que l'on enseigne beaucoup plus les droits que les devoirs et que l'on est incapable de dire aux enfants les plus défavorisés qu'ils s'inscrivent dans une histoire, qu'ils héritent de règles de vie en commun, comment s'étonner qu'apparaissent dès l'âge tendre tant de petits barbares ? On paye ce que l'on sème depuis au moins mai 68.

MICHEL FROMENTOUX

ÉCONOMIE

Les inconséquences de la politique fiscale :

À chacun sa part du gâteau

PAGE 2



POLITIQUE FRANÇAISE

La loi Bachelot sur le système hospitalier :

Un coup d'épée dans l'eau

PAGE 4

ÉTRANGER

Les islamistes préparent la présidentielle :

Un non-événement en Iran

PAGE 16



M 01093 - 2771 - F - 3,00 €

UN FONDEUR GRILLÉ PAR L'UE

RECONNU COUPABLE d'abus de position dominante, Intel a été condamné par Bruxelles à verser une amende de plus d'un milliard d'euros. Le commissaire européen en charge de la concurrence, Neelie Kroes, l'a annoncé le 13 mai. Au passage, signalons que le site Internet de la Commission ne propose aucune traduction de son discours d'introduction prononcé en anglais (facilement compréhensible au demeurant). Entre 2002 et 2007, alors qu'il accaparait 70 % du marché des microprocesseurs x86 (un composant clé équipant la plupart des ordinateurs), le fondateur américain aurait usé de pratiques illégales pour mettre sur la touche son principal concurrent : remises offertes aux clients s'abstenant d'aller se fournir ailleurs, rétribution des fabricants consentant à retarder l'intégration des dernières puces AMD... En conséquence, Intel est accusé d'avoir bridé le choix des consommateurs, mais aussi l'innovation du secteur informatique. Ce n'est pas la première fois que l'UE "s'attaque" à un géant américain : on se souvient de la condamnation prononcée contre Microsoft en 2004. Certains analystes, plutôt pro-européens évidemment, à l'image de Zaki Laïdi (un observateur des relations internationales critique à l'égard de la *realpolitik*), y voient l'expression d'une véritable "puissance normative".



G.D.

□ POLITIQUE FISCALE

À chacun sa part du gâteau

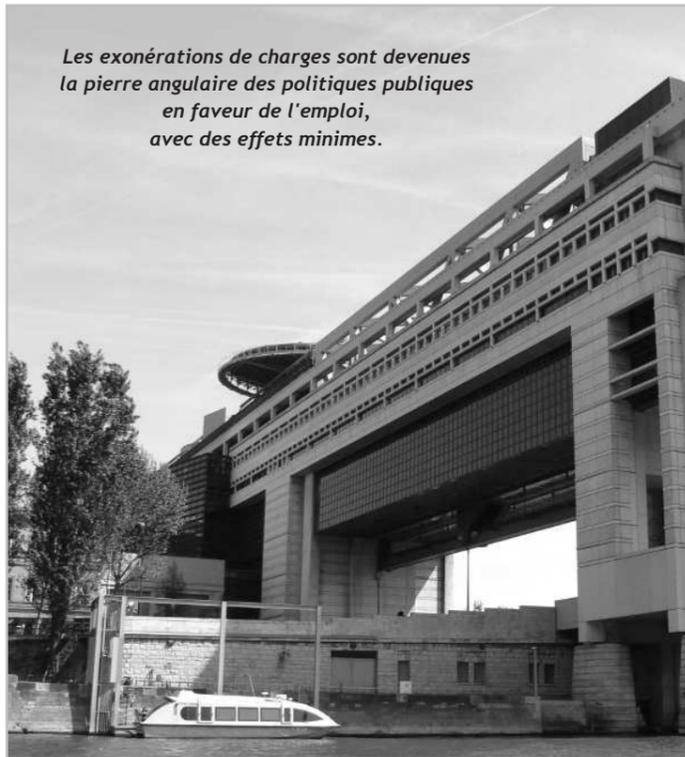
La critique de l'intervention de l'État et des déficits publics est un lieu commun de la pensée libérale ; pourtant, en France, les entreprises sont parmi les premières bénéficiaires des subventions publiques.

Ce slogan simpliste a tenu lieu, de part et d'autre de l'Atlantique et pendant longtemps, de programme politique à la génération Reagan : « L'État n'est pas la solution à nos problèmes. L'État est le problème. » De l'école de Chicago aux cénacles du FMI, déréglementation et réduction de la sphère publique constituaient, pour l'ensemble de la famille libérale, l'alpha et l'oméga de toute politique économique. Mais aujourd'hui, ironie de la crise, ceux qui dénonçaient la gabegie du *nanny state*, cet État providence, forcément dispendieux et déprimant, en sont réduits à venir frapper à sa porte pour y quémander quelques milliards.

L'attente aux caisses publiques

Aux États-Unis, ceci s'est traduit par le plan de sauvetage global de l'économie d'un montant de plus de 400 milliards de dollars. En France, parmi les grands capitaines d'industrie, les uns se sont empressés d'applaudir le soutien massif de l'État à leur secteur automobile (7 milliards d'euros) et les autres de se satisfaire de la promptitude de la consolidation de leur secteur bancaire (40 milliards d'euros déboursés rubis sur l'ongle). Dans la file qui se presse devant les caisses publiques, on a même vu Nicolas de Tavernost, le truculent patron de M6, qui espérait vendre « un plan de soutien aux acteurs de l'audiovisuel », pourtant encore très bénéficiaires.

À l'évidence, ce soudain amour pour l'État providence révèle le double discours tenu depuis des années par les instances du patronat et les cénacles financiers, et mis en œuvre par les gouver-



Les exonérations de charges sont devenues la pierre angulaire des politiques publiques en faveur de l'emploi, avec des effets minimes.

nements de droite comme de gauche : se plaindre d'un côté du poids que font peser les prélèvements obligatoires sur l'économie pour mieux réclamer de l'autre des compensations financières.

Une facture de 65 milliards

Le dernier exemple en date a été la suppression de la taxe professionnelle voulue et programmée par Nicolas Sarkozy. La taxe professionnelle, dont l'assiette pénalisait les entreprises employant le plus de main-d'œuvre, nécessitait certes d'être réformée, mais la décision conduisant à sa disparition n'obéit qu'à une simple logique d'affichage idéologique. En effet, si le chef de l'État peut se targuer d'avoir supprimé un im-

pôt pour le bien de la compétitivité des entreprises, l'effet sera nul sur les prélèvements obligatoires puisque l'État s'est engagé à compenser le manque à gagner pour la fiscalité locale.

Ainsi, cette logique de redistribution, dont la lisibilité se perd au fil des amendements parlementaires et des règlements de l'administration fiscale, a eu pour conséquence la mise en place de politiques publiques dont les objectifs se sont dilués au fil du temps. Compensation du passage aux 35 heures, soutien à l'investissement et à l'exportation, défiscalisation environnementale... la liste des aides aux entreprises est aussi variée que longue : plus de 6 000 lignes. La facture totale est de plus de 65 milliards d'euros selon un rapport de la Cour

des comptes datant de 2007. À titre indicatif, cette somme représente ce que l'État consacre à l'Éducation, ou encore 4 % du PIB.

Un grand part de ces subventions - 25 milliards d'euros - est absorbée par les mesures relevant de la "baisse du coût du travail". En moins de quinze ans, avec notamment les lois Aubry sur les 35 heures unifiés par Fillion, les exonérations de charges sont devenues la pierre angulaire des politiques publiques en faveur de l'emploi, avec pour conséquence de rediriger la quasi-totalité des ressources vers les entreprises, et non vers les salariés.

Effets minimes

Malheureusement les effets sur l'emploi sont plus que minimes car, alors que l'objectif affiché du dispositif était de préserver l'emploi dans l'industrie manufacturière très exposée à la compétition mondiale, ce sont en réalité les secteurs les moins soumis à la concurrence internationale qui en sont les principaux bénéficiaires : 70 % des aides sont captées par des industries non délocalisables comme l'agroalimentaire, la construction et le commerce.

En matière de soutien aux activités de recherche et de développement, force est de constater une inefficacité tout aussi comparable : si un tiers des dispositifs d'aides de l'État relevaient de cette catégorie, ils ne peseraient que seulement 2,2 milliards d'euros. Un tel saupoudrage ne peut à l'évidence pas apporter de résultats concrets et visibles à l'échelon macroéconomique.

Pour briser le cercle vicieux que nous venons de décrire, il convient de rappeler que les aides publiques ne sont pas bonnes ou mauvaises par nature. Elles peuvent servir à créer ce que les économistes appellent, dans leur jargon, des « externalités positives », ces biens communs, comme la recherche, l'éducation ou les infrastructures, servant au développement de l'ensemble de l'économie nationale. Il suffirait de ne pas céder aux lobbies et d'en avoir la volonté politique.

PATRICE MALLET

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (*)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,
Stéphane Piolenc
Étranger :
Charles-Henri Brignac,
Guy C. Menusier, Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société :
Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture :
Monique Beaumont,
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,
Norbert Multeau, Jean d'Omiac,
François Roberday, Alain Waelkens
Histoire :
Yves Lenormand, Laure Margailan,
René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques :
François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

» BBC & RELIGION

Signe des temps, un musulman a été nommé responsable des émissions religieuses de la BBC (*jeanmarcmorandini.com*, 12/05/2008). Cela dans un contexte où l'archevêque de Canterbury accuse la radio-télévision publique britannique de marginaliser les chrétiens ; le *Sunday Telegraph* l'avait annoncé en le 29 mars.

» EUROGAYPRIDE

Le 16 mai, alors qu'il accueillait la finale de l'Eurovision, Moscou demeurait ferme à l'égard des manifestants homosexuels. Cela au grand dam de Bruno Berberes, patron de la délégation française du concours, interrogé la veille sur *Europe 1* par Jean-Marc Mo-

randini. S'efforçant de narguer les autorités russes, il a présenté l'Eurovision comme « un énorme barnum » : « Il y a 3 000 journalistes. [...] Il y a aussi énormément de fans [...], à peu près à 90 % homos, ce qui fait de l'Eurovision [...] la première euro-gaypride. »

» PARLEMENT 2.0

Le projet de loi "Création et Internet" a été adopté définitivement par le Sénat le 13 avril. Les parlementaires "rebelle" se livreront-ils bientôt à une démonstration au cœur du Palais Bourbon ? Appelés à réviser le règlement de l'Assemblée nationale, les dépu-



tés ont adopté un amendement déposé par Thierry Mariani et Claude Goasguen les autorisant à surfer sur la Toile depuis l'hémicycle. Depuis un an, selon *Le Journal du Net* (05/05/2009), ils étaient autorisés à y utiliser un ordinateur portable sans connexion au réseau mondial.

» TV RACISTE

En février 2005, France 5 avait intitulé ainsi une édition de *C dans l'air* : « *Délinquance, la route des Roms* ». Conséquence de sa diffusion, le tribunal correctionnel de Paris a prononcé deux condamnations le 7 mai, apprend-on par l'AFP. Reconnu coupable de provocation à la haine en sa qualité de directeur de la publication, Marc Tessier,

ancien PDG de France Télévisions, devra s'acquitter d'une amende de 5 000 euros. Intervenant en tant qu'expert des questions démographiques, Yves-Marie Laulan aurait affirmé « sans nuances ni preuves avancées, que le taux de criminalité [était] nettement plus important chez les Roms », et « que ceux-ci [constituaient] une menace sérieuse, du moins financièrement, pour la France » ; cela lui coûtera 3 000 euros. Tous deux devront en outre verser solidairement 2 000 euros de dommages et intérêts à diverses associations. Lesquelles entretiennent peut-être la suspicion sous couvert de lutte antiraciste...



G.D.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les Français n'y croient plus

L'abstention s'annonce encore une fois comme le grand gagnant des élections européennes. Le civisme n'est pas la vertu la mieux partagée en démocratie.... De toute façon, les Français attendent beaucoup plus de leur pays que de la machine technocratique de Bruxelles.

Qui se souvient qu'Europe fut d'abord le nom d'une jeune princesse phénicienne jouant sur la plage de Sidon avec ses compagnes ? Sa beauté attira l'attention de Zeus, le dieu des dieux de l'Olympe, qui, pour l'approcher tout en échappant à la jalousie de son épouse Héra, se métamorphosa en un gentil taureau blanc désireux de câlineries. Il eut vite fait d'enlever l'ingénue qu'il entraîna sur l'île de Crète. De leurs amours naquirent le bon roi Minos, le sage Rhadamante et le guerrier Sarpedon. Nous sommes là aux origines de la civilisation. Le nom d'Europe passa en Grèce continentale, puis désigna les terres au-delà, enfin tout le continent.

Des électeurs indifférents

Cette évocation poétique est sûrement insuffisante pour inciter les électeurs à se rendre aux urnes le dimanche 7 juin où ils sont appelés à désigner ceux qui serviront l'actuelle Europe. Si elle a pu naguère comme une princesse faire rêver les Français, le temps des désillusions est vite venu. On lisait dans un ouvrage paru en 2006¹ : « En 1991, 70 % estimaient positive l'appartenance de la France [à l'Europe], ils n'étaient plus que 46 % en 1996. Ceux qui pensaient qu'elle a retiré des avantages sont tombés de 60 à 44 % ». Une hausse soudaine en 2004 n'a pas eu de suite : « Les opinions favorables à l'appartenance ont chuté de dix points en douze mois, tandis que s'est accrue la perplexité de ceux pour qui elle s'est révélée "ni bonne ni mauvaise" [...] L'existence d'un "noyau dur d'indifférents" constitue une spécificité française, bien que l'essor récent des avis négatifs sur les bénéfices tirés se soit fait à ses dépens. »

Et voici qu'aujourd'hui, selon *Le Point.fr*, faisant écho à une enquête de l'AFP, ce mardi 19 mai,

« 34 % seulement de citoyens seraient prêts à aller voter [...] Plus de la moitié (53 %) des personnes interrogées se déclarent "pas intéressées" par les élections ».

On peut expliquer de plusieurs façons ce grossissement du "parti des pêcheurs à la ligne". Même aux présidentielles et aux législatives, le taux de participation est plutôt en dents de scie depuis quelques années. Il semble de plus en plus que le civisme, quoi qu'on en dise, n'est pas la vertu la mieux partagée en démocratie et que les électeurs, habitués à penser toujours en termes de droits plus que de devoirs, ne s'intéressent aux élections que dans la mesure où ils y trouvent un intérêt précis. Alors quand ils regardent ce que leur apporte "l'Europe", ils voient beaucoup plus de règlements tatillons que de réalisations concrètes. La machine technocratique de Bruxelles, la fameuse Commission (dont le toit a mystérieusement brûlé ce lundi 18 mai...) leur semble fonctionner à l'avantage de savants éco-

nomistes présidés par un Manuel Barroso qui ne leur dit rien qui vaille et constituant un "pays légal" européen ; ils ne croient pas que les députés envoyés à Strasbourg aient un réel pouvoir de contrôle sur cette machine. La "Crise" par-dessus le marché, ils attendent beaucoup plus de leur pays que de ces instances supranationales compliquées.

Une Europe légale

On récolte aujourd'hui les fruits d'une construction européenne, dont l'idée n'était pas mauvaise en elle-même, mais qui s'est réalisée en dépit du bon sens. Du fait qu'une Europe unie semblait souhaitable au sortir de la Seconde Guerre mondiale, on a agi comme si cette unité existait déjà. Alors on est parti de ce qui n'était unificateur qu'en apparence : l'économie, les intérêts matériels, pour ne pas dire matérialistes, et l'on a fondé d'année en année sur des calculs de rentabilité une œuvre préfabri-

quée, purement rationnelle, à laquelle l'habillement "démocratique" donnait une vague mystique. De même que des géomètres avaient en France en 1791 plaqué sur les ruines de l'Ancien Régime un découpage départemental quasi mathématique et depuis longtemps obsolète, les européistes des années cinquante ont bâti leur Europe sur des schémas abstraits envisageant les nations comme des entraves au grand marché.

Or les grands ensembles politiques sont le fruit du temps, plus que de l'idéologie. Ils auraient pu s'appuyer sur l'expérience de ce qui avait déjà existé : l'unité chrétienne du Moyen Âge, l'unité culturelle du XVIII^e siècle quand toute l'Europe cultivée parlait français, le Pacte de famille entre les Bourbons et les Habsbourg quand la Prusse commençait à être menaçante, la Sainte-Alliance qui sauvegarda l'équilibre européen après le cataclysme napoléonien. Ils auraient aussi pu partir de ce qui pouvait encore rap-

procher profondément les esprits : la foi chrétienne, l'idée de latinité, comme le proposait Maurras. On préféra mettre sur pied un monstre sans âme : même ceux qui se disaient chrétiens comme Jean Monnet faisaient passer le fric avant l'esprit. Tout cela pour en arriver à cette "Europe" affairiste qui évidemment refuse de reconnaître ses origines chrétiennes au nom desquelles les nations devraient être respectées ("Tes père et mère honoreras").

Qu'à tort ou à raison des Français ne se sentent pas "concernés" (comme on dit) et se demandent comment leur histoire, leur religion, leurs traditions, leur culture, leur langue peuvent avoir encore une place, cela se comprend, d'autant que M. Sarkozy n'arrive pas à les convaincre que la Turquie musulmane ne fera jamais partie de la famille européenne...

Politique politicienne

Les élections européennes pourraient être l'occasion d'un vaste débat national : Doit-on s'en désintéresser ? Faut-il faire sécession (voir page 5) ? Faut-il rejeter le système en bloc ? Peut-on saisir l'occasion d'avoir des élus qui fassent entendre efficacement la voix de la France réelle à Strasbourg ? Le malheur est que la démocratie empêchera toujours de poser les vraies questions. C'est dans l'essence même du système que tout vote, quel que soit son objet, se trouve englué dans la politique politicienne. Tout va tourner le 7 juin autour de Nicolas Sarkozy, pour ou contre lui. Ni lui ni ses opposants n'exposent une vraie politique européenne ; lui et tous les autres se sont fait longtemps tirer l'oreille avant d'entrer dans la campagne, leurs préoccupations sont essentiellement hexagonales.

Les chefs de liste UMP (Michel Barnier, Rachida Dati...) pensent surtout à leur carrière politique ; le Parti socialiste veut redorer son blason et la nouvelle partie de "dames" entre Martine Aubry et Ségolène Royal accusera encore leur farouche rivalité ; François Bayrou veut se positionner comme principal opposant ; Daniel Cohn-Bendit, le soixante-huitard tardé, veut profiter du vide que laisse à gauche la déconfiture du Parti socialiste (comme les sondages l'y encouragent). Rien de tout cela n'est emballant.

Restent les listes d'Olivier Besancenot, de Lutte ouvrière, du Front de gauche, ou celle, cocasse, de Dieudonné M'bala M'bala. Plus sérieuses sont celles de Debout la République ou de Philippe de Villiers ou de Jean-Marie Le Pen. Nous suivrons avec intérêt le score des listes de l'Alliance royale, qui dit représenter « l'Europe des réalités, celle des États, des métiers, des familles, des citoyens » et propose « une France royale au cœur de l'Europe », noble et courageuse ambition à affirmer toujours à la face de la démocratie surannée.

MICHEL FROMENTOUX

¹ - Anne Dulphy et Christine Manigand : La France au risque de l'Europe. Éd. Armand Colin, 2006.



Une affiche de l'UE censée lutter contre l'abstention...

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Un euro par jour...

■ Oui, un euro par jour, pour nous permettre de diffuser nos idées, c'est, pour beaucoup, une petite contribution ; pour nous c'est vital. Si, ne seraient-ce que 100 amis d'AF prenaient l'engagement de nous envoyer un euro par jour, nous serions débarrassés de nos soucis financiers. Nous avons besoin de 35 000 euros pour l'année 2009. Alors, demandez-nous sans tarder le formulaire de

prélèvement automatique périodique.

Merci d'avance à tous ceux qui prendront ainsi leur part de nos problèmes en participant à la souscription.

MARIELLE PUJO

* Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 4

100 euros pour l'A.F. : « En souvenir de mon père », Ernest Berger, 100 ; Jacques Lamonerie, 100 ; Mlle Marielle Pujol, « pour que vive l'A.F. », 200.

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Mme Bellegarde, 20 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Mme Tatiana de Prittwitz, 45,73.



Ventes de livres d'occasion : 75.

Total de cette liste : 604,00 €
Listes précédentes : 2516,03 €

Total : 3 120,03 €
Total en francs : 20 456,65 F

LOI BACHELOT

Un coup d'épée dans l'eau

À l'occasion de l'examen au Sénat de la réforme hospitalière, censée résorber en partie le déficit de la Sécurité sociale, un millier d'amendements ont été déposés. La loi Bachelot pourrait être vidée de sa substance.

La loi Bachelot, adoptée le 18 mars en première lecture par l'Assemblée nationale, concerne de multiples sujets, parmi lesquels l'usage de l'alcool acheté dans les stations service, la vente du tabac aux mineurs, la réglementation des médicaments. Mais les mesures proposées semblent facilement contournables : qui empêchera les mineurs d'acheter de l'alcool, les adolescents de fumer ? En outre, aucun article ne s'attaque aux stupéfiants, alors que l'ONU vient de déclarer que les mesures censées enrayer la consommation des drogues dures étaient inefficaces. C'est là filtrer le moucheron pour laisser passer le chameau.

Pull-over détricoté

Comme il se dit en picard, « *il faut savoir déplumer la glène (la poule, du latin gallina) sans la faire crier* ». Cela n'aura pas échappé aux sénateurs examinant la loi ces jours-ci. Gérard Larcher, président de la Haute Assemblée et ancien rédacteur d'un rapport sur l'hospitalisation, ne tarit pas d'éloges pour Roselyne Bachelot et sa réforme dite HPST. Il était à vrai dire un des acteurs de sa préparation, ce qui lui donne autorité pour la détricoter. Après l'examen des 1 163 amendements déposés au Sénat, que restera-t-il du pull-over laborieusement tissé par le ministre de la Santé ?

Roselyne Bachelot est une ancienne pharmacienne qui a peu pratiqué, mais a été associée un temps au conseil d'administration du CHU d'Angers. Ce qui ne justifie d'aucune compétence en matière d'organisation de la médecine en France. Elle a dû, comme d'habitude, s'adresser à quelques technocrates et énarques jugeant de l'extérieur, en monstres froids. Ainsi va la démocratie.

Or quel est le point qui fait mal ? En gros, l'hospitalisation représente les deux tiers des factures de la Sécurité sociale. Flou



L'hospitalisation représente les deux tiers des factures de la Sécurité sociale

artistique complet sur le coût de la contraception, de l'avortement, du traitement du Sida. Des sommes dont il est impossible de trouver la ventilation. En effet, si une femme fait une phlébite ou un cancer du sein parce qu'elle a pris des contraceptifs oraux, comment imputer ces dépenses aux œstrogènes ? Comment imputer les coûts de psychiatrie à des avortements dont les femmes paieraient plus tard les conséquences ?

Judiciarisation

La judiciarisation de la médecine est une autre préoccupation. Les affaires du type Perruche ont conduit au versement d'indemnités incroyables. Avec la complicité des juges formés au moule du Syndicat de la Magistrature

d'extrême gauche, qui entend bien faire craquer tout le système. Et quand celui-ci est public, bien sûr, le contribuable payera.

Toute la bataille s'est donc concentrée sur l'hôpital, afin qu'il ne soit plus le principal responsable du déficit de la Sécurité sociale, supporté par des entreprises assommées par les charges d'un État dépensier. Comment expliquer que le coût d'une appendicite soit un tiers voire deux fois plus élevé que dans le secteur privé ? D'où l'idée de faire des directeurs d'hôpitaux les grands régulateurs des dépenses. Il existe actuellement une Commission médicale d'établissement (CME) : les médecins hospitaliers élisent des représentants ayant voix au chapitre dans le fonctionnement général de la structure hospitalière ; ce qui est la moindre des choses

étant donné que tout l'hôpital dépend de leur activité. Or la loi Bachelot avait l'inouïe prétention de nommer un directeur omnipotent.

Levée de boucliers : les praticiens craignent que leurs indications thérapeutiques soient conditionnées par les possibilités financières de leur établissement. Roselyne Bachelot a fait marche arrière. Elle propose désormais de créer trois pôles de direction à vocation consultative : administration, médecine, recherche. Le directeur placé au-dessus serait nommé par les agences régionales de Santé dépendant du préfet de région. Lequel n'est ni plus ni moins que le bras exécutif de la présidence de la République : cooptation comme d'habitude. En outre, les médecins se trouveraient dans l'impossibilité de se dégager du système public.

Vers une inflation des soins ?

Confronté aux oppositions, le ministre a abandonné son texte aux aléas parlementaires. Il est difficile de prévoir ce qui sortira de ce chaudron tiède. Mais les impératifs budgétaires devraient primer. Le nouveau système prévoit un retour au tarif hospitalier proportionnel au nombre d'actes médicaux. Nous allons donc revivre l'inflation galopante des actes médicaux, histoire d'arrondir les fins de mois difficiles des hôpitaux. *Nihil novo sub sole*. Lors de mon exercice, les praticiens hospitaliers voyaient des injonctions leur tomber sur le râble : interdiction de prescrire des antibiotiques de la classe des quinolones ou des céphalosporines de troisième génération, trop onéreux ; demandes impératives et comminatoires de prolonger les séjours après intervention chirurgicale ou accouchement afin de faire du remplissage en période creuse ; le pompon étant l'hospitalisation en pédiatrie de bébés atteints d'affections bidon, abandonnés le temps des vacances par des parents n'ayant pas envie de s'encombrer.

Pour le reste, il est probable que peu de choses seront changées. Comme disait Shakespeare : « *Much ado about nothing*. » Beaucoup d'agitation pour rien.

DR JEAN-PIERRE DICKÈS
Président de l'Association catholique des Infirmières et Médecins

économiquement. Le volontariat ne sera donc qu'un trompe-l'œil. Ainsi, en douceur et de fil en aiguille cherche-on à banaliser le dimanche... Il est grand temps de se mobiliser.

M.F.



» **CRISE**

Si l'Insee a officiellement indiqué que la France se trouvait en récession, ce que tous savaient déjà, les statisticiens ont également indiqué que notre pays résiste mieux que d'autres à la crise, en raison... de ses dépenses publiques élevées. Le nombre important de fonctionnaires et l'importance des prestations sociales atténuent l'effet de la crise. Et c'est l'essence même de la doctrine sarkoziste qui s'écroule puisque toute la politique économique du chef de l'État repose sur l'idée que la dépense publique nous empêche d'avancer...

» **SURFACES**

Les médias avaient lynché le ministre de l'Économie, Hervé Gaymard, au motif qu'il occupait un appartement de fonction de 600 m² avec son épouse et ses huit enfants. Et il y avait sans doute dans ce lynchage quelques arrière-pensées hostiles au modèle familial affiché par le ministre... On attend donc les mêmes réactions après le rapport du député PS René Dosière qui précise que Michel Barnier dispose d'un logement de fonction de 264 m² et Éric Woerth de 206 m². Rapportées au nombre d'habitants par logement, ces surfaces ne sont pas moins scandaleuses...

» **SALADE**

Pour tester le vote par Internet avant les élections européennes, les Estoniens ont procédé à un vote fictif au cours duquel ils devaient choisir entre "hamburger solitaire", "tiramisu" et "spaghetti al pomodoro". En France, la cuisine électorale n'est pas toujours aussi savoureuse...

» **COPINAGE**

En Sarkozy, on n'a plus de scrupules à récompenser les copains. Ainsi, Patrick Stefanini, condamné dans l'affaire des emplois fictifs de la mairie de Paris, vient d'être nommé préfet de la région Auvergne. Auparavant secrétaire général du ministère de l'Immigration, il retrouvera en Auvergne Brice Hortefeux, conseiller régional et candidat aux européennes dans cette région...

» **DESIGN**

Le ministre du Logement, Christine Boutin, vient de lancer le programme *Logement, design pour tous* qui doit permettre une vaste réflexion sur la conception et le design des logements. En pleine crise, quand la fondation Abbé-Pierre recense 2 millions de mal-logés, on ne doute pas que le design des logements soit une priorité gouvernementale...

GUILLAUME CHATIZEL

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?



Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 13

ACHARNEMENT contre le dimanche

Comme nous le disions dans le dernier numéro de *L'AF 2000*, Nicolas Sarkozy et son entourage n'ont nullement renoncé à leur projet d'autoriser le travail le dimanche.

M. Brice Hortefeux avait déjà annoncé une nouvelle proposition de loi qui serait débattue par le Parlement en juillet. Mais comme ce sont les parlementaires qui ont le monopole de déposer des propositions de lois, il a trouvé des élus bien obéissants, ou, plus exactement serviles, pour rédiger

le texte déposé ce 18 mai à l'Assemblée. On retrouve bien sûr l'inévitable Richard Maillé, grand ennemi du repos dominical depuis longtemps, mais l'ont rejoint deux renégats qui ont retourné leur veste depuis décembre : Marc Le Fur et Jean-Frédéric Poisson. On nous dira que le nouveau projet, prétendu « *équilibré* », ne concernerait que les zones touristiques (concept bien mal défini...) et les grands magasins des villes de plus d'un million d'habitants, ce qui signifie, déclare déjà la CFTC, « *la mort programmée de milliers de commerces de proximité* », lesquels devront suivre s'ils veulent tenir le coup

□ OLIVIER PERCEVAL

« La voie de l'insurrection »

« *Pas d'élection, sécession !* » Tel est le slogan martelé par le Centre royaliste d'Action française à l'approche du scrutin européen. Olivier Perceval, secrétaire général du mouvement d'AF, a bien voulu nous éclairer sur sa portée politique. Nos lecteurs jugeront.

L'Action Française 2000 - Le CRAF appelle à la « sécession ». Cela fait écho à la guerre civile américaine. La France se trouve-t-elle dans une situation comparable à celle des insurgés du XIX^e siècle ? Olivier Perceval - Vous connaissez le proverbe : comparaison n'est pas raison. Cependant il existe des similitudes. La question est de savoir qui parle et d'où il parle. Les partisans de l'Union parlaient de Washington et souhaitaient imposer au Sud leur forme d'organisation de société, ce que ces derniers refusaient avec la dernière énergie. Depuis le coup de Jarnac du mini-traité succédant au refus français de la Constitution européenne, notre gouvernement obéissant à d'inavouables pressions tente de nous faire accepter avec la complicité de l'opposition le système politique imposé par Bruxelles. Si Paris souhaite rallier Bruxelles, ce n'est pas le cas d'une majorité de Français. Désormais, ce n'est même plus la question de l'Europe qui est posée, mais celle d'un empire libéral de langue anglaise dont le gouvernement est à Bruxelles. La France n'a rien à faire là-dedans, ce n'est ni son intérêt, ni la volonté des Français.

Concurrence

Au cours de notre réunion publique du 9 mai j'ai eu l'occasion de citer la déclaration d'un ancien partisan du "oui" surpris par ce qu'il a découvert en travaillant sur un argumentaire en faveur du "oui" au dernier référendum. Il s'agit d'un certain Thibaud de La Hosserayel, membre de la commission Europe du club Dialogue et Initiative fondé par Raffarin alors Premier ministre, cité par le site des *Manants du Roi* : « *Ce qu'il y a d'inacceptable, dans le projet de constitution, c'est que le libéralisme n'y est pas présent seulement comme une politique parmi d'autres possibles, mais comme l'unique principe normatif d'un processus qui s'affirme irrévocable et qui se subordonne explicitement l'ensemble des objectifs déclarés, y compris d'ordre social. Et, ce qui est plus inacceptable encore, c'est que toutes les précautions soient prises pour le dissimuler à une lecture honnête.* »

Et ce libéral bien sous tous rapports d'ajouter : « *Le chantage est le suivant : sous peine de retour au statu quo, on demande au peuple d'ériger le fait historique (l'évolution libérale de la construction européenne) en un droit fondateur, en se liant définitivement à ce qu'il aura consacré, en lui interdisant à l'avenir de dénoncer ce qu'il aura lui-même signé. Mais le "non" n'est pas un retour au statu quo : même dans l'hypothèse où il ne serait suivi d'aucun effet positif, le peuple se serait prononcé contre ce qui ne pourrait plus dès lors lui être qu'imposé, en dépit de sa volonté déclarée : en réalité, dans l'option du "non", au lieu de se lier à un contrat léonin, le peuple garde les mains libres et il s'acquiert même un droit nouveau, celui de s'opposer à son propre gouvernement et de le renverser par l'insurrection si celui-ci persistait à lui imposer l'application d'une règle ou d'un règlement contraire à son suffrage.* » Nous sommes aujourd'hui très précisément dans ce cas de figure. Dans une situation où même les soutiens du régime les plus raisonnables nous indiquent la voie de l'insurrection.

L'AF 2000 - Ce positionnement "sécessionniste" exprime-t-il une radicalisation du souverainisme ?

O.P. - Le souverainisme a eu son temps, aujourd'hui il est dépassé au sein du Parlement européen. Tant que les nations étaient encore respectées notamment à travers le suffrage de leur peuple, il y avait encore matière à mener un combat. Aujourd'hui toute opposition s'inscrivant dans le jeu constitutionnel de Bruxelles et Strasbourg risque de renforcer le fait impérial

force d'avoir raison. C'est comme cela qu'on part seul et que l'on se retrouve tête de file. C'est en quelque sorte le début d'un processus révolutionnaire.

L'AF 2000 - Loin de prôner l'abandon du "navire Europe", certains royalistes encouragent la France à jouer des coudes sur la passerelle, afin d'orienter la barre vers un cap qui lui soit favorable. Cette démarche ne serait-elle pas la plus raisonnable ?



en lui donnant un *ersatz* de légitimité démocratique. Ce n'est donc pas une radicalisation, mais le passage à une phase nouvelle dans un contexte nouveau.

Il y avait un avant Lisbonne, il y aura un après... Une page vient de se tourner. Par ailleurs, stratégiquement nous étions dans une situation geignarde, dénonçant les mauvais coups à chaque fois qu'on en recevait. Il convient maintenant de prendre l'initiative et de rompre clairement avec ce système qui souhaite nous inclure pour mieux nous maîtriser sans nous consulter. Désormais c'est nous qui anticiperons et donnerons des coups.

Le début d'un processus révolutionnaire

L'AF 2000 - Peut-être prenez-vous le risque d'apparaître comme les partisans d'un isolationnisme anachronique. L'appel à la « sécession » est-il suffisamment intelligible pour assurer la diffusion d'un message crédible ?

O.P. - Vous parlez à un royaliste. Notre message est-il crédible et intelligible après deux cents ans de république ? Le discours nationaliste est-il encore crédible à l'heure de la mondialisation ? Être antilibéral est-il crédible quand de Barnier à Cohn-Bendit on ne connaît que cette chanson ? La vraie question est de savoir si après quinze siècles de construction la France a encore un sens. Il est sûr qu'en ayant raison contre les élites amORALES mais moralisatrices, lesquelles à travers médias et système scolaire nous assènent à longueur de journée orwelienne leur seule vérité, notre crédibilité peut se trouver entamée. C'est peut être une faiblesse, mais c'est aussi notre

O.P. - Comment voulez-vous orienter une barre que vous ne tenez pas et à laquelle, sauf dans vos rêves, vous n'aurez jamais accès ? Chacun sait que c'est la *grosse Kommission* qui dirige. Et de quelle France parlons-nous ? De l'État légal mais illégitime qui range notre armée sous le contrôle de l'OTAN, qui réduit de façon drastique nos quotas de pêche au profit des pays scandinaves et qui s'apprête à aliéner notre politique étrangère au profit d'une politique communautaire dont les intérêts majoritaires sont radicalement divergents des nôtres. L'heure des choix est arrivée et une porte doit être ouverte ou fermée. Le navire Europe est déjà un vieux rafiote, un *boat people* à la dérive et surchargé d'États qui jouent à la courte paille pour savoir qui sera mangé. Il faut sortir d'urgence de ce bateau fou qu'on ne peut manœuvrer que par défaut. Être raisonnable, c'est maîtriser au moins un peu son destin.

Rupture

L'AF 2000 - Quel serait le prix d'une rupture avec l'Union européenne ? Nos exportations s'en trouveraient vraisemblablement affectées par exemple. Quels bénéfices notre pays pourrait-il escompter de son revirement ?

O.P. - La vraie question est : quel prix payons-nous chaque jour en restant dans ce système ? Non seulement le système qui nous est imposé par le régime de Bruxelles n'a pas su réduire les inégalités, mais il les a amplifiées. En 2005, selon l'Observatoire des inégalités, on était déjà à sept millions de Français sous le seuil de pauvreté. Les chiffres de 2008, soit avant les effets de la crise, annoncent qu'on est passé à huit

millions. Les grands projets européens comme Airbus ou l'aérospatial datent d'avant les traités de Maastricht, Nice et Lisbonne. L'Europe de Bruxelles n'a strictement rien apporté, si ce n'est ce rabâchage frénétique selon lequel la France ne peut rien sans elle. Ce type d'argument est du même niveau convenu que : « *Il faut vivre avec son temps.* » Imaginons que la France décide seule de passer alliance avec des pays comme la Russie, ou des nations méditerranéennes ; serait-elle coupable de se reposer sur elle-même ?

Par ailleurs la rupture avec Bruxelles n'empêcherait pas la négociation de nouveaux systèmes d'alliance, voire une redistribution des cartes plus respectueuse de l'identité des nations ; le 21 avril 1998, M^{sr} le comte de Paris, lançait dans *Le Figaro* un avertissement solennel aux Français : « *Ne renoncez pas à la France.* » Il déclarait notamment : « *Demandez une Europe des nations, c'est-à-dire un ensemble où chaque nation conserve l'intégrité de sa souveraineté, et ne consente que des délégations de compétences continuellement contrôlables et toujours réversibles.* » Voilà le propos d'un prince de France. La distance est telle aujourd'hui avec cette vision politique que nous n'avons pas d'autre choix que celui de la rupture.

Abstention

L'AF 2000 - Dans l'attente de la sécession, le CRAF appelle à l'abstention. Dans un tract, où vous affirmez que « *près de 80 % des lois adoptées en France chaque année sont d'origine européenne* », vous avez préféré ne pas mentionner l'implication du Parlement européen dans ce processus législatif. Son rôle est-il négligeable à vos yeux ?

O.P. - Le Parlement européen dont le rôle est effectivement très limité sinon négligeable restera un parlement de consensus libéral. Les rares souverainistes qui auront une chance d'être élus en minorité le seront dans le cadre du réseau Libertas, lui-même libéral et dénoncé comme tel par notre ami Paul-Marie Coûteaux. Partant de ce constat, l'implication du Parlement européen n'a que peu d'intérêt. En outre le gouvernement de l'Europe, comme nous le rappelait dernièrement "Dany le rouge", est à Bruxelles. Qu'irions-nous faire dans cette galère ?

L'AF 2000 - La mobilisation des électeurs pourrait légitimer des institutions que vous réprouvez. Mais elle pourrait contribuer également à faire entendre la voix de la France, des souverainistes ou des royalistes, selon les différents paris formulés dans la nébuleuse d'AF. Ceux qui iront voter auront-ils tort de le faire ?

O.P. - Quand-bien même feraient-ils un score honorable, ce qui risque malheureusement de ne pas être vraiment le cas, quel pouvoir auraient-ils ? Quel pouvoir ont les souverainistes ? (On vient de le voir.) Ils viendraient seulement renforcer la caution prétendument démocratique du système. Cette campagne nécessite par ailleurs un déploiement d'énergie considérable pour un résultat somme toute très décevant. Elle est en outre à double tranchant : à vouloir faire parler de nous à tout prix pour faire connaître nos idées, on risque d'offrir un spectacle pitoyable avec des résultats en-dessous de 1 %. Je respecte cependant les camarades qui se sont lancés dans l'aventure et ceux, royalistes, qui voteront pour eux le feront par sympathie et dans une intention louable d'encouragement, ce que je comprends parfaitement. Mais oui, d'un point de vue politique je pense qu'ils auront tort. Nous préférons quant à nous nous trouver dans les quelque 60 % d'abstentionnistes attendus pour ce scrutin. Pour une fois qu'on sera dans la majorité, ne boudons pas notre plaisir. ■

□ INSTITUTIONS

Un parlement sous influences

Rival des gouvernements représentés au Conseil des ministres, le Parlement européen apparaît également comme un relai potentiel d'influence nationale. Les députés français élus en juin prochain pourront-ils jouer un rôle à Strasbourg et Bruxelles ?

Simple assemblée consultative à l'origine, le Parlement européen est devenu, aux côtés du Conseil des ministres et de la Commission, un sommet incontournable du triangle institutionnel qui pilote l'Union européenne. Investi d'une mission de contrôle, il approuve la composition de la Commission et peut voter une motion de censure à son encontre ; ses pouvoirs lui permettent d'amender ou rejeter le budget européen ; il participe à l'élaboration de la législation communautaire à différents degrés, dont le plus élevé - la codécision - le place à égalité avec le Conseil.

Entre juin 2004 et février 2009, le Parlement européen a statué « principalement dans les domaines de l'environnement et de la protection des consommateurs, mais aussi du marché intérieur et de la politique des transports » ; son accord fut sollicité pour 18 % des règlements et 71 % des directives adoptés par le Conseil durant cette période, selon les observations d'Yves Bertoncini et Thierry Chopin ¹.

Motifs obscurs

Les déboires du "paquet télécom" ont illustré devant l'opinion le "pouvoir de nuisance" acquis par cette assemblée : tandis que le gouvernement français faisait voter la loi "Création et Internet" par le parlement national, les députés au Parlement européen s'obstinaient, contre l'avis du Conseil, à maintenir un amendement menaçant son application. Le traité de Lisbonne multiplierait les occasions de jouer un tel scénario. Les représentants des États membres l'ont pourtant plébiscité ; quel intérêt avaient-ils à se dessaisir progressivement de leurs monopoles ?

« Les raisons pour lesquels les gouvernements ont "parlementarisé" l'Union restent en partie obscures » aux yeux de Paul Magnette ². « Sans doute certains gouvernements ont-ils été mus par des calculs stratégiques », à l'exemple de l'Allemagne dont les députés sont les plus nombreux. « D'autres gouvernements, nourrissant une vieille méfiance à l'égard de la Commission, ont peut-être parié qu'en renforçant le Parlement européen, ils affaibliraient à long terme le collège des commissaires. » Mais ce choix relèverait aussi « d'une forme de mimétisme institutionnel », ou plus simplement d'idéologie : « Le formalisme qui irrigue les cadres mentaux du personnel politique européen, conjugué au désir de répondre aux critiques du "déficit démocratique" de l'Union, les conduit presque naturellement dans cette voie. »

Néanmoins, « la tentation d'utiliser le Parlement européen



La France enverra 72 députés à Strasbourg, dans un hémicycle qui en comptera 736.

pour faire valoir des intérêts strictement nationaux » tendrait à se renforcer depuis la fin des années quatre-vingt-dix : « Dans plusieurs États membres, au Royaume-Uni et en Allemagne en particulier, les partis de la majorité [...] tentent de faire de leurs élus à Strasbourg les alliés du gouvernement. » À l'approche des élections européennes de juin 2004, « le Premier ministre hongrois était allé jusqu'à proposer que tous les partis hongrois forment une liste unique ». La même année, le 29 avril, le président Chirac avait déploré que « l'influence de la France au sein du Parlement européen » ne soit pas « à la hauteur des enjeux pour notre pays » ³. Deux jours plus tard, l'UE allait accueillir dix nouveaux États membres, diminuant d'autant le poids relatif de la France, qui avait déjà perdu son second commissaire avec le traité de Nice. Une réaction devenait d'autant plus pressante.

Le poids des groupes politiques

Au sein du Parlement européen, « les députés ont toujours gardé leurs origines nationales à l'esprit, mais c'est à l'intérieur des groupes partisans qu'ils ont formé leurs positions », si l'on en croit Paul Magnette. Or, « la mise à disposition de moyens techniques (collaborateurs, secrétariat, salle de réunion, budget pour des publications, traductions) ainsi que le droit de parole et d'initiative politique sont fonction de la taille du groupe » souligne Thierry Chopin ⁴. « Il en va de même pour l'accès aux principaux postes de responsabilités (vice-présidences et ques-

ture du Parlement européen, présidences et vice-présidences des commissions et délégations, rapporteurs et coordinateurs). » En conséquence, selon le directeur des études de la Fondation Robert Schuman, « l'influence de la France se mesure d'abord à la capacité de ses députés européens à se rassembler au sein des groupes numériquement les plus importants, en particulier le groupe PPE-DE, dominant depuis 1999, et le groupe socialiste ».

Coordination

Peu enclin à promouvoir l'hégémonie de ses collègues pro-européens, Georges Berthu avait plaidé en mai 2004 pour une « meilleure coordination des élus français sur les votes techniques, qui est tout à fait possible, mais nécessiterait une meilleure organisation au niveau français » ; il aurait même souhaité que les groupes majoritaires acceptent « la formation en leur sein d'une composante non fédéraliste » ⁵. Un vœu pieux : si l'on observe une moindre dispersion des élus français au cours de la dernière législature, c'est en partie en raison du nouveau mode de scrutin, divisant la France en huit circonscriptions au détriment des petits partis, notamment souverainistes. Yves Bertoncini observe avec satisfaction que la majorité de nos députés (62,82 %) se concentrent au sein du PPE-DE et du PSE : « Parmi les principaux États membres, [...] la France se place ainsi en troisième position en termes de concentration après l'Espagne et l'Allemagne [...]. En revanche, on note toujours une forte présence française parmi les non-inscrits. »

Si la France se trouve mieux représentée aux postes stratégiques, elle continue de reléguer les enjeux européens au second plan. Tombée en disgrâce, Rachida Dati est envoyée à Strasbourg et Bruxelles : c'est tout un symbole. « Les élections législatives françaises de juin 2007 ont montré qu'un nombre non négligeable d'eurodéputés français préféreraient briguer un mandat national : vingt-trois eurodéputés sur les soixante-dix-huit que compte la délégation française avaient déposé leur candidature pour rejoindre l'Assemblée nationale. » Avec Thierry Chopin, Yves Bertoncini précise qu'« une douzaine de députés français élus en 2004 ont ainsi quitté le Parlement européen depuis lors, contre seulement cinq parlementaires allemands et cinq parlementaires anglais ».

Autre travers national : le cumul des mandats, pratiqué par deux tiers des élus. Georges Berthu constate en outre que nos députés sont « toujours un peu novices ». Les collaborateurs de la Fondation Robert Schuman le confirment : « Le nombre moyen de mandats exercés par un parlementaire européen allemand est ainsi de 2,4, contre seulement

1,6 pour la France [...] ; mieux, près de la moitié (48 %) des actuels eurodéputés allemands en sont au moins à leur troisième mandat à Strasbourg, alors que ce chiffre est de 18 % pour les eurodéputés français [...]. Cette différence de longévité est encore plus frappante s'agissant des eurodéputés appartenant aux deux groupes les plus influents : la proportion de députés allemands ayant trois mandats ou plus est ainsi de 53 % dans le groupe PPE-DE et de 78 % dans le groupe PSE, contre respectivement 17 % et 13 % pour les députés français. »

Nouveau statut des députés

Les chiffres sont révélateurs, mais « les transformations nécessaires renvoient également à des difficultés plus profondes, en particulier le choix traditionnel d'une logique de puissance au détriment d'une véritable politique d'influence. Peu habitué à user de son soft power, notre pays gagnerait sans doute à faire primer le pouvoir réel sur les enjeux symboliques. » Yves Bertoncini encourage la France à développer « une véritable stratégie d'influence », sans négliger le lobbying. Approuverait-il les propositions de Georges Berthu ?

En 2004, celui-ci réclamait, entre autres, une meilleure articulation du travail parlementaire national et européen : « Certains pays ont [...] systématisé cette symbiose en logeant les uns et les autres dans des immeubles voisins, voire communicants. À Paris, on en est encore à des années-lumière. » Les velléités du gouvernement nourrissent alors le pessimisme du député MPF : « Encore faudrait-il aussi que les pouvoirs publics français n'alimentent pas eux-mêmes la tendance la plus fédéraliste en soutenant des projets aberrants, comme celui de statut unifié des députés européens. Par ce texte, [...] les députés européens ne recevraient plus leur rémunération principale de leurs pays respectifs, mais seraient entièrement payés sur le budget communautaire. Or "qui paye commande" ! Comment peut-on vouloir à la fois l'aboutissement de cette réforme, et une reprise en mains de la défense des intérêts français ? » Cinq ans plus tard, le projet est en passe d'aboutir. Bien que sa portée nous semble avant tout symbolique, cette réforme est effectivement symptomatique des ambiguïtés caractérisant l'édification d'une "fédération d'États-nations".

GRÉGOIRE DUBOST

1 - Yves Bertoncini & Thierry Chopin : « Les "élections européennes" en France : un triple choix » *Questions d'Europe*, n° 135, 27 avril 2009. Disponible sur www.robert-schuman.org
2 - Paul Magnette : *Le Régime politique de l'Union européenne*. Presses de Sciences Po, 310 pages, septembre 2006, 15 euros.
3 - Conférence de presse retranscrite sur le site Internet du ministère des Affaires étrangères.

4 - Thierry Chopin : « L'influence française au Parlement européen : bilan et perspectives - Quels enjeux à l'horizon des élections européennes de 2009 ? » *Questions d'Europe*, n° 119-120, 8 décembre 2008. Disponible sur www.robert-schuman.org
5 - Georges Berthu : « Améliorer l'efficacité française au Parlement européen » Note du 20 mai 2004 publiée sur le site <http://fondationdeservicepolitique.com>

□ CONTROVERSE

Le rosé noyé dans l'imbroglie européen

L'Union européenne doit produire du vin rosé par mélange de blanc et de rouge ; tel est le vœu de la Commission de Bruxelles. Un rapport parlementaire lève une partie du voile sur un "scandale" se révélant beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Explications.

Nouveau symbole des méfaits de la technocratie bruxelloise, le projet de règlement européen levant l'interdiction de produire le rosé de table par coupage de blanc et de rouge est une bénédiction pour les souverainistes en campagne : 87 % des Français y seraient hostiles¹. Poursuivant le décryptage de cette affaire, nous nous appuyons cette fois-ci sur le rapport² de Gérard César, sénateur UMP de la Gironde. Pour lui, il est essentiel « de soutenir le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, qui négocie ce dossier à Bruxelles [...] afin de faire entendre la voix particulière de notre pays et de tenter d'y rallier certains de nos partenaires européens lors du vote du texte le 19 juin prochain ».

OCM vin

En avril 2008, un règlement avait lancé la réforme de l'Organisation commune du marché vitivinicole (OCM vin). En conséquence, à l'automne dernier, la Commission européenne a proposé deux textes d'application, sur les règles d'étiquetage et les pratiques œnologiques, discutés, respectivement, au sein d'un comité de gestion et d'un comité de réglementation. Dans ce cadre, le 27 janvier, lors d'un vote indicatif autorisant la consultation de l'OMC, « compte tenu des réponses positives apportées à ses autres demandes » selon Gérard César, la France s'est prononcée en faveur d'un "paquet" incluant la mesure controversée.

Introduite en 1999, l'interdiction de produire du rosé par coupage s'appliquait seulement aux vins de table. Cela « se justifiait par l'existence de régimes d'aides distincts pour la distillation de crise des vins de table rouges et des vins de table blancs. Le silence des textes communautaires



Le fait est méconnu, mais la vente de rosé coupé est déjà autorisée en France.

sur les vins autres que ceux de table signifiait qu'il était licite d'utiliser la technique du coupage pour les vins d'appellation, afin notamment de prendre en compte les spécificités d'élaboration du champagne rosé et de certains vins rouges. »

Un train de retard

La Commission avait-elle caché son jeu ? « Dès les premières discussions préparatoires », elle avait « fait part de ses doutes sur la justification du maintien de l'interdiction du coupage ». Celui-ci devenait à ses yeux « une "discrimination négative" à l'encontre des producteurs communautaires [...] alors que la pratique du mélange rouge-blanc est utilisée aux États-Unis ou en Australie et que ces produits sont déjà sur le marché européen, sans indication sur les étiquettes ». Autrement dit, ce n'est pas la commercialisation - déjà autorisée ! - du rosé coupé qui est en

cause, mais sa fabrication sur le territoire des vingt-sept États membres de l'Union européenne.

Ces restrictions étaient-elles préjudiciables aux viticulteurs français ? La faiblesse des échanges internationaux sur le marché des vins rosés relativise cette crainte : « Environ 10 % seulement de la production est commercialisée entre pays. L'absence de normalisation internationale du produit pourrait l'expliquer. Contrairement aux vins rouge ou blanc, le rosé est largement consommé dans son pays ou sa région de production. La concurrence se fait donc, pour l'instant du moins, davantage au sein des pays producteurs qu'entre ceux-ci. » Dès lors, faut-il s'attendre à ce que la demande en rosé coupé soit stimulée par l'émergence d'une offre française ?

Quoi qu'il en soit, le recours au coupage présenterait trois inconvénients selon le sénateur de la Gironde : un risque de standardisation, les producteurs étant

susceptibles de recourir aux cépages blancs les plus répandus ; un risque d'édulcoration, avec la tentation de corriger des excès de dureté par l'ajout de sucre ; un risque de confusion dans l'esprit des consommateurs, confrontés à des produits impossibles à différencier à l'œil nu. Gérard César imagine la réaction d'un acheteur déçu par un rosé coupé : la crainte d'un déficit d'image se dessine, affectant les producteurs de rosé traditionnel, voire l'ensemble de la filière vitivinicole.

L'impasse multilatérale

Dans son ultime numéro, *La Lettre de l'indépendance* annonce carrément « l'agonie des AOC ». Le rapport se veut plus nuancé : « Nul ne peut anticiper aujourd'hui les conséquences économiques de l'autorisation du vin rosé coupé sur la filière vitivinicole française, mais ce sont peut-être les producteurs de vin rosé de table qui ont le plus à craindre. [...] Les producteurs de vins rosés d'appellation avaient la faculté [...] de recourir à la technique du coupage, mais ils l'ont refusée dans leur cahier des charges. Compte tenu de la forte fragmentation du marché du vin, certains observateurs optimistes estiment que les vins rosés haut de gamme seront très faiblement concurrencés par les vins rosés coupés à faible prix. »

Pressé par le temps, Bruxelles ne semble pas disposé à retirer son texte. Or, « l'opposition au règlement sur les pratiques œnologiques repose sur une alliance hétéroclite d'États membres que la Commission européenne pourrait aisément briser en donnant satisfaction aux revendications de certains pays pour isoler la France »³. Et « si d'aventure une minorité de blocage était réunie



Michel Barnier, nouveau héraut de l'exception française ?

[...] il faudrait être vigilant pour que les avancées qu'a obtenues le gouvernement lors des négociations sur le nouveau règlement ne soient pas remises en cause ». « Quant à une réglementation nouvelle au sein de l'OIV⁴ (qui autorise le coupage pour les vins) ou de l'OMC (qui interdit d'obliger les pays tiers à indiquer sur leurs étiquettes si le vin rosé est issu de coupage), elle est pour l'heure hors de portée. D'une part, la modification des règles au sein de l'OIV nécessite le consensus des États. D'autre part, les accords relatifs à la politique commerciale communautaire doivent être conclus à la majorité qualifiée par le Conseil "Affaires générales et Relations extérieures" (CAGRE). »

On le voit, « les marges de manœuvre du gouvernement sont très faibles, tant au niveau communautaire qu'au niveau international ». D'où l'intérêt des subtilités exposées ci-dessus : elles illustrent la complexité des pratiques multilatérales, par ailleurs intelligibles pour le grand public. Voilà une affaire typiquement européenne.

GRÉGOIRE DUBOST

1 - Selon un sondage Ifop pour Sud-Ouest Dimanche et Midi Libre.

2 - N° 392, "annexe au procès-verbal de la séance du 6 mai 2009". Rapport de 32 pages disponible sur le site Internet du Sénat.

3 - Avis aux connaisseurs : l'Allemagne et la Hongrie n'apprécient pas la baisse du plafond autorisé de sulfites ; l'Italie et la Grèce sont hostiles aux mesures relatives à la désalcoolisation.

4 - Organisation internationale de la vigne et du vin.

» AOC & CIE

« On ne distinguera, à compter du 1^{er} août 2009, que trois catégories de vin dans l'Union européenne », apprend-on dans le rapport du sénateur Gérard César (voir ci-dessus) : « les vins d'appellation, les vins avec indication géographique et les vins sans indication géographique. Par conséquent, à compter de cette date, les vins de table devraient devenir des vins sans indication géographique, tandis que les vins de pays seraient répartis au cas par cas dans chacune de ces trois catégories (l'intégration dans la catégorie des vins d'appellation devant cependant être marginale). »

» COLLIMATEUR

Rome se trouve dans le collimateur de Bruxelles. En cause, selon Bruxelles 2

(15/5/09) : des achats répétés d'hélicoptères au constructeur italien Agusta, réalisés en marge des procédures d'appel d'offre. L'"avis motivé" de la Commission revient sur une affaire déjà ancienne concernant des appareils civils. Mais il a été adressé à l'Italie le 13 mai, le jour où celle-ci annonçait un nouveau contrat évalué à 900 millions d'euros (portant toutefois sur la livraison d'hélicoptères militaires).



» LISBONNE

Mettant fin au suspens, le Sénat tchèque a adopté le 6 mai la loi autorisant la ratification du traité de Lisbonne. On attend

désormais la signature du président Vaclav Klaus, dont les "bonnes dispositions" dépendront probablement de l'issue du référendum irlandais. Le "oui" est donné gagnant à 52 % dans un sondage publié le 18 mai par le quotidien *Irish Times*. Cela confirmerait une tendance amorcée en février. « L'impact de la crise sur l'économie du pays semble avoir largement déterminé le changement de cap opéré par les électeurs irlandais » selon Euractiv.

» CANDIDATURE

Changement de cap en Islande : après avoir obtenu une majorité à l'Althing à l'issue des élections législatives du 25 avril, le gouvernement de gauche veut engager son pays sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne. Il faudra compter néanmoins avec les divisions de la coalition au pouvoir.

» RÉVÉLATION

Rama Yade est-elle souverainiste ? Luc Ferry l'a prétendu au micro de Dominique Souchier (*Europe 1*, 9/5/09), tandis qu'il justifiait son refus de figurer sur une liste UMP aux européennes. Il est vrai que le secrétaire d'État aux droits de l'homme s'était prononcé contre le traité établissant une constitution pour l'Europe.

» CALENDRIER

Par facilité ou ignorance, on évoque volontiers les élections européennes du 7 juin prochain. Mais le scrutin sera organisé la veille dans la France d'outre-mer, et dans certains États membres de l'Union, comme le Royaume-Uni, les citoyens seront appelés à s'exprimer dès le 4 juin.

G.D.

PRÉSIDENTIELLE

Un non-événement en Iran

L'Occident s'illusionne volontiers sur la nature et l'issue de l'élection présidentielle iranienne. Il occulte ainsi les menaces que fait peser le régime de Téhéran...

La nouvelle mode dans certains milieux en Occident, du président Obama à Philippe Labro qu'on ignorait être un spécialiste de l'Iran et de l'islamisme, est de dissenter sur l'élection présidentielle en Iran, de spéculer sur « ce que décideront les Iraniens » le 12 juin. On a fini par déclarer, sans risque de ridicule, qui malheureusement ne tue plus, que l'événement « était important pour l'avenir de l'humanité ».

Mascarade

Il n'y a pas de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir... Cette opération ne ressemble en rien à ce que nous considérons comme une "élection". Ne peuvent se porter "candidats à la candidature" que les personnes favorables à la "ligne de l'imam Khomeiny". La candidature des femmes (que la législation considère comme « la moitié des hommes » !) n'est pas formellement interdite, mais guère retenue. Aucun opposant n'oserait même se porter candidat. La semaine dernière, 475 personnes s'étaient déclarées candidates à la candidature. Parmi elles, semble-t-il, une femme.

Une vingtaine de jours avant le "scrutin", le gouvernement autorise publiquement trois ou quatre personnes à faire campagne. Théoriquement, une commission de filtrage composée des "gardiens" opère la sélection. En fait, on connaît déjà les "élus", en campagne depuis des semaines.

Le scrutin est à deux votes. Les hommes et les femmes votent séparément ; le vote des femmes compte autant que celui des hommes bien que cela soit



contraire à la "charia". Les gardiens de la Révolution, les soldats, les bassidjis (militiens du régime) votent dans leurs casernes, c'est tout dire.

Surveillance

Dans la capitale, où quelques caméras étrangères, bien encadrées par des "guides" du ministère de l'Orientation islamique, ont le droit d'opérer, les électeurs ont une apparence de liberté. Loin des journalistes, on n'est sûr de rien. Le seul choix dont disposent les Iraniens serait l'abstention. Mais pour de nombreuses formalités administratives, notamment l'obtention d'un passeport, le changement obligatoire de carte d'identité (très fréquent car c'est un moyen de surveillance), on contrôle le fait d'avoir voté. C'est un instrument efficace de chantage et de coercition.

Si aucun des candidats n'atteint le seuil nécessaire, un se-

cond tour pourra s'organiser dans un délai laissé à la discrétion du pouvoir. C'est en ce moment que la direction collégiale de la République choisit le futur président, en fonction de l'équilibre des forces entre les clans, des exigences des gardiens de la Révolution, du jeu des "fondations" qui gèrent l'économie et des orientations du "guide" de la Révolution. Depuis la mort de Khomeiny, il en a toujours été ainsi. On souhaiterait que nos "experts" démontrent le contraire.

Quatre candidats seraient retenus : l'actuel président Mahmoud Ahmadi-Najad ; le hodjatoleislam Karroubi, ancien président du parlement, jugé réformateur par certains journaux en Occident ; Mohsen Razaï, qui commanda pendant seize ans les gardiens de la Révolution, exécuteur des basses œuvres, présenté comme conservateur ; Mir Hossein Moussavi, qui fut pendant huit ans chef de gouvernement. Les chancelleries, les

experts autoproclamés et certains milieux d'affaires, en Occident, semblent avoir fait leur choix en faveur de ce dernier, jugé « pragmatique » comme l'ancien président Khatami avait été étiqueté « réformateur ».

Cet architecte diplômé de l'université Melli à Téhéran, ancien communiste converti à l'islamisme radical après la Révolution, présidait un petit syndicat très contestataire des architectes sous la monarchie, et avait tenté de graviter autour de la Shahbanou Farah qui l'avait reçu une ou deux fois en audience. C'est sous son long gouvernement que tous les records d'exécutions capitales avaient été battus et les pires excès commis. Il se disait alors proche du dictateur libyen et cela semble encore le cas. Il proclame son intention d'améliorer l'image du régime à l'extérieur tout en suivant la ligne de l'imam, voilà son programme. En quoi est-il pragmatique ? Personne ne le sait.

Sursis

Mais c'est le président sortant Ahmadi-Najad qui devrait être élu. Il dispose, semble-t-il, du soutien des gardiens de la Révolution dont il est issu et qui contrôlent pratiquement tous les rouages du pays, y compris la plupart des "fondations" propriétaires de plus de 50 % du patrimoine économique national. Il n'est ni pire ni mieux que les autres. Khaméni aussi penche en sa faveur.

Il est hautement improbable que la politique du régime iranien soit modifiée après cette élection. Les spéculations officielles permettront à Téhéran de gagner encore les quelques mois qui lui sont nécessaires pour finaliser son processus de fabrication d'armes nucléaires. Il disposera alors d'un véritable atout face aux Occidentaux, une assurance de survie. On en sentira alors les effets en Palestine, au Liban, en Afghanistan et ailleurs, et surtout en Iran. C'est triste, mais c'est ainsi.

PASCAL NARI

ÉTAT D'ALERTE EN GÉORGIE



Tentative de coup d'État apparemment fabriqué par les partisans du président Saakachvili pour réprimer ses opposants, manifestation populaire contre ce dernier et ses excès, provocation aux frontières avec la Russie, manœuvre de l'OTAN dont la finalité est difficile à saisir, nervosité croissante de Moscou face au pouvoir géorgien... Tous les ingrédients d'une nouvelle crise sont réunis. Le président Saakachvili, qui n'a tenu aucune de ses promesses et dont la grande popularité n'est désormais qu'un souvenir, cherche par tous les moyens à envenimer la situation et à conserver l'appui des États-Unis face à la Russie. C'est sa planche de survie. À Moscou, la tentative militaire géorgienne contre la Russie n'est pas oubliée. On n'entend pas laisser ce pays se transformer en base militaire de l'OTAN et échapper ainsi définitivement à la sphère d'influence russe. Il n'est donc pas exclu que des événements inquiétants - une tension Moscou-Washington tout à fait inutile au demeurant, un foyer de guerre froide en quelque sorte - ne se produisent en Géorgie. Les troupes françaises n'ont heureusement pas participé aux "manœuvres" de l'OTAN en Géorgie. Paris pourrait ainsi jouer un rôle important pour apaiser les tensions dans cette région à la situation quelque peu volatile.

P.N.

UNE BULLE POLITIQUE EN WALLONIE

Réunis au début du mois à Liège, les états généraux de Wallonie se sont prononcés à près de 75 % en faveur d'un rattachement à la France. 16 % en faveur de l'indépendance, et 9 % pour une association Wallonie-Bruxelles. Un électrochoc ! Mais de la puissance d'un fer à fri-ser de coiffeur pour dames...



Les participants n'excédaient pas les cent cinquante personnes. Les états généraux sont nés de l'inspiration de quelques-uns. En particulier d'un familier des sentiers "rattachistes" depuis des décennies, Jules Gheude. L'ancien ministre François Périn lui a légué ses archives ; ce professeur d'université à la langue acide, malgré ses quatre-vingt-sept ans, n'a pas tout à fait dételé.

Reste que ces états généraux n'ont ni légitimité élective, ni représentativité. Ils n'ont qu'une ressemblance lointaine avec le Congrès national wallon réuni aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. De plus, la pré-

sence de certaines personnalités "plombait" la manifestation. Il y avait le trop célèbre "Van Cau", entendez Jean-Claude Van Cauwenbergh, ancien bourgmestre (maire) de Charleroi, encore député wallon pour quelques jours, jusqu'au régionales ; sans qu'on n'ait jamais pu le prendre la main dans le sac, il passe, à tort ou à raison, pour le député "parrain" du système qui a envoyé derrière les barreaux nombre d'élus et de notables carolorégiens.

BRAS DE FER

Le bras de fer est toujours en cours entre Elio Di Rupo, le patron du PS, et Van Cau. L'autre ornement de ces assises liégeoises était Willy Burgeon. Socialiste lui aussi, député wallon, il a réussi à faire converger sur lui les yeux de la rampe lors d'un voyage avec quelques-uns de ses collègues en... Corée du Nord. L'émission redoutée Strip-Tease lui consacra un épisode. Il se singularise par une brassée d'éloges au génial Kim Il Jung, parangon de toutes les vertus. Ce qui lui valut, lui, le génial Willy, d'être surnommé "Kim Il Will".

Tout ceci explique pourquoi d'autres composantes "rattachistes", telle celle gravitant autour de Paul-Henry Gendebien, toujours

prompt à dégainer mais d'une tout autre qualité intellectuelle, déclineront poliment l'invitation.

À l'approche des régionales, les nuées s'amoncellent au-dessus de la Belgique. Mais les états généraux de Wallonie n'y sont pas pour beaucoup. Une goutte de pluie séchée avant de toucher terre. Il est en revanche une péri-pétie à relever parmi les signes et inter-signes : le nom d'Ernest Glinne évoque encore des souvenirs parmi les anciennes générations. Il faillit un temps devenir le président du Parti socialiste. Au Parlement européen, il présidait dans les années quatre-vingt le puissant groupe socialiste. À l'âge de la retraite, il se replia sur ses terres de Courcelles au Pays noir. Il quitta le PS pour Écolo. Nouvelle rupture aujourd'hui. Devant un conseil communal où l'on aurait entendu voler une mouche, il annonça qu'il rejoignait le rassemblement Wallonie-France de Paul-Henry Gendebien : « En enfant écarté du peuple de France et de son monde du travail [...] mais "proche" au sens familial... » On peut - c'est notre cas - différer de sensibilité tout en reconnaissant une vraie noblesse de ton et de cœur.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

» UE-OTAN

Le 5 mai, le comité militaire de l'UE a recommandé le général Ton Van Osch comme directeur de l'état-major européen. Sa « moindre qualité n'est pas d'être Nato-compatible » selon Nicolas Gros-Verheyde (Bruxelles 2, 05/05/09). Depuis 2007, il représentait les Pays-Bas auprès de l'UE et de l'Otan. En effet, « la plupart des pays européens ont une représentation militaire commune à l'Otan et l'UE. La France qui était un des derniers pays à maintenir la distinction a décidé de fusionner ces deux instances... » Autre nomination : le général Abrial, chef d'état-major de l'Armée de l'air, devrait être envoyé à Norfolk pour commander la Transformation de l'Otan (Secret Défense, 13/05/09).

G.D.

□ **BENOÎT XVI EN ISRAËL**

Les medias n'ont pas eu le dernier mot

Benoît XVI n'était pas décidé à se laisser dicter des discours de repentance sur les malheurs d'hier qui auraient permis d'occulter les drames d'aujourd'hui... Le pape s'est ému de l'atrocité de la Shoah, mais il a exigé également que justice soit rendue aux Palestiniens.

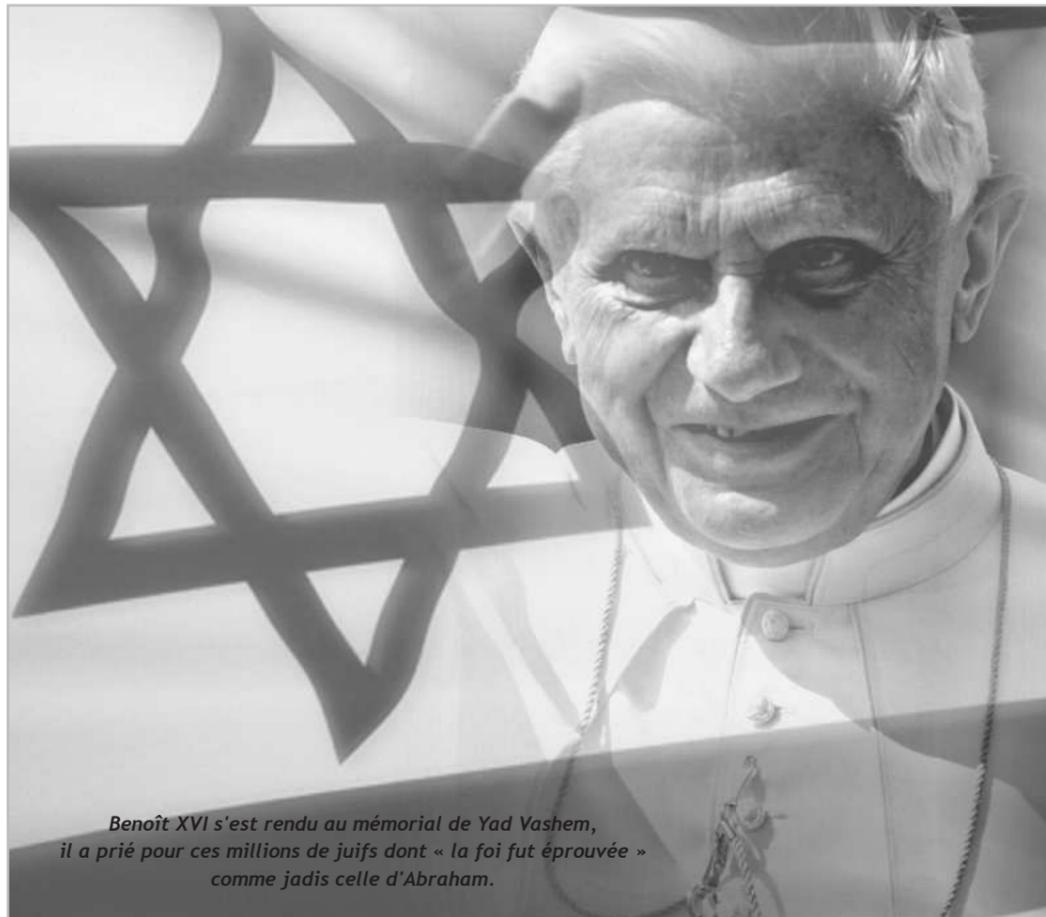
Tout au long de son voyage en Terre sainte du 8 au 15 mai, le pape Benoît XVI semblait être sous surveillance : les médias étaient comme à l'affût du moindre faux-pas, on rabâchait sans cesse sur les ondes et sur les écrans le passé du pape allemand dans les jeunesses hitlériennes (comme s'il avait eu le choix au sortir de l'adolescence...), on revenait plus méchamment encore sur « la levée de l'excommunication de l'évêque négationniste » (comme si le négationnisme avait quelque chose à voir avec la décision pontificale...). Bref, tout laissait entendre que le pape était attendu au tournant et qu'il avait peu de chance d'éviter les pièges tendus par les examinateurs patientés de la grande bonne conscience internationale érigée en super-religion.

La façon dont le voyage se présentait vu de France ne cadrait heureusement point du tout avec la réalité des choses en Jordanie et en Israël, ni avec la personne du Saint-Père sachant mieux que quiconque que sa mission se situe bien au-dessus de ces mesquineries.

Justice pour les Palestiniens

Dès son arrivée en Jordanie, chaleureusement accueilli par le roi Abdallah II et la reine Rania, le pape a dénoncé, sur cette terre à forte majorité musulmane, toute exploitation idéologique de la religion et rappelé la nécessité pour les croyants « d'être cohérents avec leurs principes et leurs croyances » donc de rejeter l'usage de la violence pour se souvenir toujours que la raison humaine, quand elle est « éclairée par la lumière de la vérité divine », est « stimulée à poursuivre le noble but de servir le genre humain ». Puis le pape, s'adressant plus proprement aux chrétiens des Églises d'Orient, les a exhortés à la fidélité à leurs racines, ainsi qu'à la charité tant à l'égard les uns des autres qu'à l'égard « du grand nombre de réfugiés que ce royaume accueille si généreusement ». Notons au passage le beau discours du prince Ghazi Bin Muhammad Bin Talal, cousin du roi, saluant en Benoît XVI « le courage moral d'agir et de parler selon [sa] conscience, indépendamment des modes du moment »...

Dès son arrivée en Israël, reçu par le président Shimon Pérès et le Premier ministre Benyamin Netanyahu, Benoît XVI a tranquillement exposé la vénération qu'ont les chrétiens pour cette terre de patriarches et de prophètes, puis il en est venu à l'affirmation de la place de la religion dans la société : « Le juste ordonnancement des relations sociales présuppose et requiert le



Benoît XVI s'est rendu au mémorial de Yad Vashem, il a prié pour ces millions de juifs dont « la foi fut éprouvée » comme jadis celle d'Abraham.

respect de la liberté et de la dignité de chaque être humain. » Le fait que « les chrétiens, les musulmans et les juifs croient être créés par un Dieu aimant, à son image et à sa ressemblance » doit les amener à une juste conscience des droits de chacun. Puis toujours avec la même tranquillité, il a abordé la question épineuse : « Je plaide pour qu'avec tous les responsables soient explorées toutes les possibilités afin d'aboutir à une solution juste aux difficultés persistantes, de telle sorte que les deux peuples puissent vivre en paix dans leur propre pays à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues. » Voilà le simple rappel de la justice qui réclame un État pour les Palestiniens, justice qu'Israël s'obstine à refuser en dépit des rappels des instances internationales...

Rigueur et pudeur

On le voit, Benoît XVI n'était pas décidé à se laisser dicter des discours de repentance sur les malheurs d'hier qui auraient permis d'occulter les drames d'aujourd'hui. Il s'est rendu au mémorial de Yad Vashem, il a parlé de la Shoah, une « atrocité » déshonorant « l'humanité », il a prié pour ces millions de juifs dont « la foi fut éprouvée » comme jadis celle d'Abraham et dont les noms ne devront jamais être effacés des mémoires, il a déclaré : « Puisse leur souffrance ne jamais être niée, minorée ou oubliée ! », il a demandé aux per-

sonnes de bonne volonté de demeurer « vigilantes à déraciner du cœur de l'homme tout ce qui peut conduire à des tragédies comme celle-ci ». Le silence que les juifs appellent le silence de Dieu, il l'a peuplé du cri « du reproche perpétuel contre le sang versé innocent ».

Des reproches déplacés

Il y a eu des voix pour reprocher au pape de ne pas en avoir dit plus que cela, et même d'avoir donné à l'holocauste juif une dimension trop universelle... Fallait-il donc qu'il se mît à pleurer ou qu'il clamât sa douleur d'une façon théâtrale ? Ce n'est pas le

genre de Benoît XVI, ni d'un catholique en général qui ne confond pas la compassion avec l'exhibition pleurnicharde. Le pape est pudique et c'est justement cette pudeur qui rend son discours poignant. On veut toujours le comparer à Jean-Paul II : celui-ci avait déjà exprimé sa douleur devant le mur des Lamentations en mars 2000, dans son style et en des termes qui obligent ses successeurs pour toujours, mais qui n'ont pas à être répétés comme des incantations rituelles. Ressasser sans cesse les malheurs passés n'entretient pas l'espérance des vivants. Le temps est venu de tourner la page de la repentance. Le discours de Benoît XVI n'était pas « froid et abstrait », comme

a dit le directeur du Mémorial, mais il était plein de rigueur dans les mots et de délicatesse dans le ton. C'est pourquoi ceux qui l'ont écouté de bonne foi en sauront retirer les leçons.

Il faut, bien sûr, déplorer que le pape n'ait pas pu visiter Gaza et que les chrétiens de ce lieu si éprouvé n'aient pas pu obtenir le permis de se rendre aux messes du Saint-Père. La paix n'est sans doute pas pour demain. C'est pourtant une grâce que le successeur de saint Pierre soit venu dire les vraies conditions de la paix telles que les expose l'Évangile du Christ mort pour sauver les hommes, qu'il ait rappelé à Bethléem le rôle des chrétiens sur leur terre souffrante, qu'il ait pu parler à Nazareth du respect dû à la famille, qu'il ait clamé la vertu d'espérance devant le Saint-Sépulcre, lieu du mystère de la Résurrection, et qu'il ait parlé tant avec les chefs de l'État d'Israël qu'avec les chefs de l'Autorité palestinienne.

L'image du mur

Son dernier discours avant de quitter Israël reste à méditer. Il est revenu sur les victimes « exterminées sous un régime sans Dieu qui propageait une idéologie d'antisémitisme et de haine », sur « cet épouvantable chapitre de l'histoire qui ne doit jamais être oublié ou nié » (on ne saurait être plus clair), puis il s'est dit « l'ami des Israéliens comme du peuple palestinien », donc « triste de la continuelle tension entre les deux peuples », avant de lancer un appel à renoncer au terrorisme et à la guerre : « Que soit universellement reconnu le droit de l'État d'Israël à exister et à jouir de la paix et de la sécurité dans des frontières internationalement reconnues. Et que soit de même reconnu que le peuple palestinien a le droit à une patrie souveraine et indépendante, de vivre avec dignité et de se déplacer librement. » Et le pape de dénoncer le fameux mur qui sépare les communautés, « la plus triste image » de sa visite...

Peut-être pas très "médiatique", et tant mieux !, ce voyage n'aura pas été inutile, même si les répercussions peuvent être lentes à se manifester.

MICHEL FROMENTOUX

□ UNE ŒUVRE REMARQUABLE

Actualité et présence de Charles Maurras (1868-1954)

Parfaitement justifié dans les pages et comportant une foule de faits chronologiques marquants de son histoire et celle de la France de 1859 à nos jours, le sous-titre précise : *Le Grand Siècle de l'Action française.*

Ce très important volume (484 pages) est une œuvre d'importance, synthétique, claire, précise et de référence; l'ouvrage contient une quantité de faits historiques oubliés, méconnus ou occultés. On trouve dans

les pages de l'ouvrage des informations que l'on n'a pas relevées par ailleurs. Comme dans toutes ses œuvres, l'auteur a le talent de présenter les textes les plus essentiels à conserver et les citations fortes le plus marquantes. Ce travail essentiel doit avoir sa place dans toutes nos bibliothèques. Il doit rester à portée de la main de ceux qui s'intéressent à l'histoire des idées et des événements qui ont marqué notre histoire.

JEAN-MARIE CUNY



PUBLICITÉ

* François-Marie Algoud : Actualité et présence de Charles Maurras. Préface de Michel Fromentoux. 484 pages, format 21 x 24 cm. Illustré de documents divers 60 euros. En vente aux Éditions de Chiré. BP n° 1 86190 Chiré-en-Montreuil.

□ CETTE ANNÉE-LÀ

996 : Robert l'amoureux

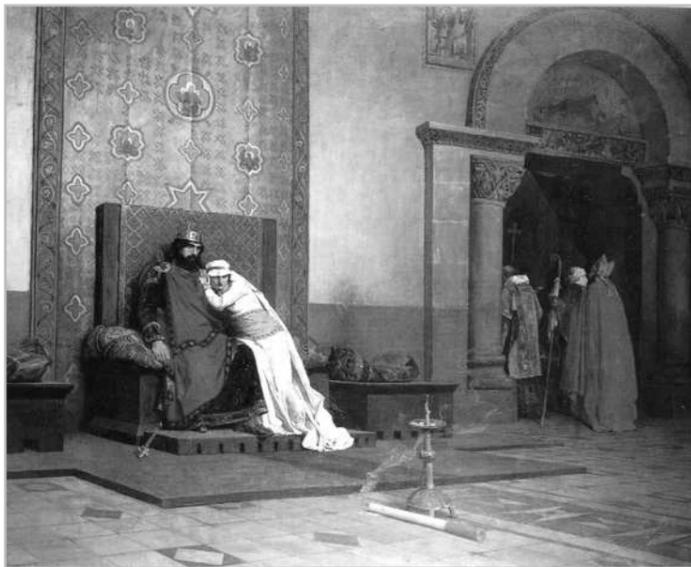
Quelques mois avant la mort de son père, Robert s'éprend de sa cousine Berthe de Bourgogne. En dépit du scandale, le roi s'obstine, jusqu'au jour où Sylvestre II, le premier pape français, le persuade de la congédier...

Cette année-là, la neuvième de son règne, Hugues Capet, cinquante-sept ans, rendit son âme à Dieu, le 24 octobre, à Melun. Il avait vécu ces dernières années, où son pouvoir avait cessé d'être sérieusement contesté (voir les trois derniers numéros de *L'AF 2000*), dans une certaine ascèse religieuse, comme il convenait à un ami des grands moines de Cluny qui forgeaient alors l'Occident chrétien. Cela ne l'empêchait pas d'imposer avec une autorité grandissante et une simplicité peu commune ses arbitrages à ses turbulents vassaux.

Le plus terrible avait été Eudes 1^{er}, comte de Blois, qui entretenait des relations assez floues avec l'entourage de l'empereur Otton III et qui avait même fait main basse sur la ville de Melun. Hugues l'avait aisément délogé grâce à l'appui de Foulque Nera, comte d'Anjou. Peu après, Eudes de Blois était mort en demandant la paix.

Complications

Tout s'était compliqué très vite à cause des aventures sentimentales du jeune roi associé, Robert, dont on se souvient qu'il était sacré depuis Noël 987. Ce bon garçon, au sortir d'une éducation excellente dispensée à Reims par Gerbert d'Aurillac, avait été marié discrètement en 988 à Rosala dite Suzanne, fille du roi Béranger d'Italie, et veuve du comte de Flandre Arnoul II. Avec ses vingt ans de plus que lui, cette femme ne pouvait guère s'accorder plus avec Robert que quelques années plus tôt Adélaïde d'Anjou avec le dernier des Carolingiens Louis V ! La rupture semble avoir été ra-



Robert le Pieux échappa à l'excommunication, ce qui n'empêcha pas Jean-Paul Laurens d'en peindre sa vision en 1875.

pide et aussi discrète que le mariage. Sacrifiant la galanterie à la politique, le roi de France avait gardé une partie de la dot : Montreuil-sur-Mer, une fenêtre sur la Manche !

Le cœur de Robert était donc resté disponible. Quelques mois avant la mort de son père, ce jeune prince de vingt-quatre ans était tombé follement amoureux de... la veuve d'Eudes de Blois, Berthe de Bourgogne, vingt-six ans, déjà six enfants ! Or, cette trop jolie femme, fille de Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne, était sa cousine : leurs deux grands-mères, celle de Robert, Hedwige, épouse d'Hugues le Grand, duc des Francs, et celle de Berthe, Gerberge, épouse de Louis IV roi de France, étaient les deux sœurs de l'empereur Ot-

ton 1^{er} ! Immense scandale : Gerbert, enfin devenu depuis peu archevêque de Reims, interdit le mariage, le pape Jean XV (déjà excédé de la manière dont Hugues Capet avait disposé de l'archevêché de Reims) menaça Robert de l'anathème. Rien n'y fit : Robert s'obstina. Pire : il se mit à soutenir les intérêts des enfants d'Eudes de Blois (qui étaient aussi ceux de Berthe) contre la Maison d'Anjou qui avait si fidèlement servi Hugues Capet.

Savoir se sacrifier

Les choses en étaient là quand celui-ci mourut en recommandant à son fils le modèle du grand saint Benoît. Toujours aussi aveuglément épris, Robert réussit juste après les funérailles du vieux roi

à faire bénir son mariage par Archambaud, le complaisant archevêque de Tours, mais le pape Grégoire V, succédant à Jean XV, somma aussitôt les époux de rompre.

Bravant toutes les menaces d'excommunication, et voulant amadouer Rome, Robert allait même oser sacrifier son ancien maître Gerbert, lui retirant l'évêché de Reims pour le rendre à Arnoul, l'intrigant et fourbe fils naturel du roi Lothaire.

Savoir se sacrifier

Pendant cinq années, Robert et Berthe résistèrent sans faille. Toutefois, Gerbert, de son côté, utilisait avantageusement sa retraite : devenu en 998 archevêque de Ravenne, le voici pape le 18 février 999, sous le nom de Sylvestre II. Le premier pape français, le pape de l'an Mil ! C'est alors lui qui parvint à persuader son ancien élève de congédier Berthe. Ils se séparèrent la mort dans l'âme, mais, après tout, cette femme ne lui avait pas donné d'enfant...

Le roi doit savoir se sacrifier pour la dynastie. Robert courut alors aussitôt en Arles demander la main de Constance, dix-sept ans, fille de Guillaume Taillefer, comte de Provence. Belle et cultivée, mais de la race dont on fait des mégères qui ne se laissent pas apprivoiser, Constance allait être le purgatoire de Robert. Détail quelque peu croustillant : elle était la fille qu'eut, de son troisième mariage, Adélaïde d'Anjou, la femme éphémère de Louis V venue oublier ce gringalet dans des bras provençaux. Ainsi, les enfants qu'elle n'a pas donnés au dernier des carolingiens, sa fille les donnerait au deuxième des capétiens...

Nous retrouverons dans notre prochaine chronique en 1003 le roi Robert, qui, ayant surmonté ses peines d'amour, allait se révéler un modèle de roi chrétien.

MICHEL FROMENTOUX

LA SAGA DES ROIS DE FRANCE

SOUS CE TITRE, *Point de vue* a publié, à l'occasion du mariage de S.A.R le prince Jean de France duc de Vendôme (voir *L'AF 2000* des 18 avril et 7 mai 2009), un numéro hors-série qui contient, en images et en récits, tout un millénaire de notre histoire. Car, comme le dit en introduction Philippe Delorme, l'histoire de la famille capétienne « est la nôtre ». Tout est condensé en quelques pages et l'on est d'autant plus saisi par le choc des gloires et des tragédies ayant émaillé le destin français.



On voit comment, appelé à s'inscrire dans la continuité de Clovis et de Charlemagne, Hugues Capet, avec patience et modestie, sut jeter les semences d'une œuvre extraordinaire qui commença à se manifester de pair avec l'éveil du sentiment national puis faillit sombrer, mais fut sauvée par sainte Jeanne d'Arc, avant de passer sous les Valois du rêve à la tragédie puis de s'épanouir au soleil des Bourbons, avant d'être emportée dans la tourmente révolutionnaire. Naufrage causé, précisons-le, non par l'incapacité de Louis XVI à comprendre les mutations du pays, comme le laisse entendre Philippe Delorme, mais par l'empoisonnement des esprits par les "Lumières". Les pages sur "les lys exilés" après 1830 et 1848 sont émouvantes, montrant la permanence d'une volonté tenace passant de la branche Bourbon à la branche Orléans de servir la France. Cette "saga" n'est pas encore près de s'achever comme le suggère la photo en première page du prince Jean et de son épouse Philomena voisinant avec Louis XIV en majesté. Le chapitre sur les nouvelles générations est justement intitulé *Vers un autre millénaire* et la généalogie remise à jour de toute la descendance des défunts comte et comtesse de Paris est un gage d'espérance pour la France qui veut vivre. Pour que vive la France, vive le Roi !

M.F.

JORIS-KARL HUYSMANS

Gilles de Rais

Mille et une nuits - Fayard
62 p. - 2,50 euros

À l'origine, il s'agissait d'une conférence prononcée en 1896, *La sorcellerie en Poitou*, mettant en scène la personnalité étrangement fascinante du seigneur de Machecoul, authentique héros de la reconquête johannique, ruiné, pervers, lancé dans une quête démente et démoniaque de l'or, de la puissance, tueur en série effroyable, qui trouva le moyen de mourir comme un saint. Même s'il faisait l'impasse sur la pédophilie du maréchal de Rais, Huysmans touche assez justement la mesure, la grandeur et le drame du personnage, ainsi que l'admirable miséricorde de toute une société, qui arracha cette âme affolée à ses ténèbres intimes.

ANNE BERNET

Nouveau regard sur l'Occupation ?



France 3 diffusera prochainement *Un village français*, une série consacrée à l'Occupation. Un nouveau prétexte à l'autoflagellation nationale ? Le synopsis proposé par la chaîne publique laisse présager une bonne surprise : « Au-delà du projet de captiver et de divertir, Un village français revendique une autre ambition, celle de faire découvrir au public, pour la première fois,

une vision nuancée et extrêmement réaliste de ce que fut la vie et la pensée des Français, pendant cette période trouble et cruciale de notre histoire. »

« ANTISÉMITISME BONHOMME »

Le scénariste, Frédéric Krivine expose son projet sur le site Internet de France 3 : « Nous nous fixons une règle absolue, et qui à elle seule bouleverse la vision de l'Occupation telle qu'elle sera montrée dans cette série : les personnages doivent raisonner et réagir uniquement en fonction des informations et représentations dont ils disposent au moment où ils vivent les scènes, et non en fonction de ce que nous savons, nous, aujourd'hui. Ainsi, plusieurs de nos personnages exposent tranquillement un antisémitisme bonhomme, car dans le monde du village français, Auschwitz n'existe pas. » La "diabolisation" extrême du régime de Vichy, assimilé volontiers dans son en-

semble au national-socialisme par l'opinion (mais non chez les historiens évidemment), procède d'ailleurs d'une confusion entre l'antisémitisme français (dont le premier statut des Juifs, promulgué dès octobre 1940, fut la traduction politique), et celui pratiqué par l'Allemagne hitlérienne, ayant atteint un degré d'horreur sans commune mesure. Le scénariste revient sur les ambiguïtés découlant de l'Armistice, observant que ses personnages « peuvent, jusqu'à la mi-1942 au moins, avoir très envie de commercer avec les Allemands, [parce que] la guerre est finie et qu'il faut bien vivre. Ils illustrent, enfin, cette formule qu'eut un collaborateur pendant son procès en 1946 : "Dans les situations de crise, ce n'est pas de faire son devoir qui est difficile, c'est de le discerner." » On ne saurait mieux exprimer l'origine des passions imprégnant une mémoire si douloureuse.

G.D.

ANTIQUITÉ

Des terriens face à la mer

La Grèce était-elle poussée par une irrésistible vocation maritime ? Pas vraiment selon Jean-Nicolas Corvisier. Appelée à devenir un moteur de l'histoire, élément essentiel du pouvoir, la mer n'en effrayait pas moins les Grecs, qui n'accordaient guère d'estime aux hommes s'aventurant sur les flots.

Une vue trop rapide de la géographie de la Grèce antique donnerait à penser que ses centaines de kilomètres de rivages furent à l'origine d'une irrésistible vocation maritime. Ce serait là une vision non seulement simpliste, mais fautive, nous dit l'un des historiens les plus qualifiés, M. Jean-Nicolas Corvisier. Ces Grecs des temps anciens ont été d'abord un peuple de terriens. Le marin y était peu considéré, à la différence de l'hoplite, propriétaire d'une terre même modeste.

Chronologie

L'auteur a fondé son passionnant ouvrage sur ses recherches personnelles, sa connaissance du grec ancien et les résultats les plus récents de l'archéologie. Une rapide chronologie des périodes les plus anciennes montre comment, peu à peu, ce peuple s'est intéressé à la mer. La civilisation minoenne (1600-1400) domina commercialement les Cyclades et les îles de l'Égée. Les Mycéniens (1400-1200), au caractère plus guerrier, prirent vers 1400 le contrôle de la Crète et se substituèrent aux Minéens. Mais avec la fin de la Guerre de Troie, leur civilisation s'effondra (vers 1000). Ce n'est qu'au IX^e siècle que les Grecs retrouvèrent véritablement le chemin de la mer, après quatre siècles de domination phénicienne en Méditerranée.

Dès lors, le monde grec, à la recherche de son passé, retrouva l'usage de l'écrit. *L'Illiade* et *L'Odyssée* font réapparaître la mer dans son imaginaire. Victor Bérard a dit que *L'Odyssée* était le « poème des détroits, des passages et des portes ». Cela signifie, certes, l'expansion de la navigation, même si la géographie d'Homère est plus poétique que réelle. Les textes sont pleins de détails concrets : les divinités de la mer ont déjà toutes leurs caractéristiques, les navires sont décrits dans leurs manœuvres et leurs propulsions ; les ports sont rarement aménagés en eau profonde ; on navigue à vue ; on scrute les vents et les constellations. Plus tard, à partir de la naissance de la Cité, un véritable commerce s'établit : même si l'activité est périlleuse, le troc est la règle, le fret du retour le seul bénéfice du marchand. Naviguer est une occupation méprisée, mais elle se répand, et avec elle, la concurrence.

La colonisation va également transformer la Méditerranée en une mer grecque. La première revêt une forme agraire et démographique (première moitié du VIII^e siècle). La seconde, commerciale, s'étend du milieu du VII^e siècle au milieu du V^e. Cette hellénisation de la Méditerranée se caractérise par une perception géographique, née de la mer : ex-



ULYSSE REPARTANT DE LA TERRE DE PHÉACIE
L'Illiade et L'Odyssée font réapparaître la mer dans l'imaginaire grec.

plorations, voyages, périples, apparition des portulans. Si les dangers de la navigation subsistent, on n'en aboutit pas moins à une certaine connaissance scientifique : on s'interroge sur le flux et le reflux ; Pythéas, le Phocéen, semble avoir été le premier à lier la marée aux phases de la Lune (IV^e siècle). La mer a ses poètes et ses prosateurs.

Thalassocratie ?

Peut-on parler de thalassocratie ? Pour en constituer une, il faut des points d'appui extérieurs, des installations à demeure, une flotte dont les vaisseaux ne soient pas seulement nombreux, mais entretenus et renouvelés. C'est à Thémistocle que l'on doit la création de la flotte athénienne ainsi que celle du Pi-

rée. Il y a un lien entre guerre sur mer, thalassocratie et impérialisme. La guerre contre les Perses provoqua la ligue de Délos qui se transforma en instrument de la grandeur athénienne. Grâce à Thémistocle et aux mines du Laurion, Athènes vécut "l'âge d'or de la trière", navire entièrement ponté, avec un éperon de bronze, et comportant un équipage de deux cents hommes dont cent soixante-dix rameurs, qui ne sont responsables que « de leur rame, de leur coussin et de leur courroie » (Thucydide), et qui consomment six à huit litres d'eau douce par jour. Ce sont les batailles navales des V^e et IV^e siècles avant notre ère, entre unités politiques rivales, qui emportent la décision, et elle ne comportent que deux tactiques : l'abordage et l'éperonnage.

Pendant un siècle, la mer a été tenue pour le moteur de l'histoire, elle est restée ensuite un élément essentiel du pouvoir. La mer, élément vivant, nous est connue à travers l'œuvre d'Aristote, qui classifie mollusques, crustacés, éponges, murex et qui présente les moyens de conservation, la commercialisation et la consommation du poisson. On trouve là une gastronomie et des usages médicaux. M. Jean-Nicolas Corvisier n'oublie pas non plus les contrats, les emprunts, les procès liés aux usages commerciaux, ni l'étude des différents bois dont les navires sont construits.

Le métier dangereux des gens de mer s'accompagne d'une religion orientée vers le culte de Poséïdon, mais aussi de nombreuses superstitions, dont l'œil apotro-

païque, peint sur les flancs du navire. On redoute les fonds marins, domaines de monstres inconnus, mais le dauphin est sacré, et l'imaginaire grec fait de l'île une terre sacralisée. Les savants s'interrogent sur l'océan ; le mythe de l'Atlantide apparaît dans le *Timée* de Platon, mais est réfuté par Strabon. Cependant cette création se nourrit d'une constatation réelle : l'importance des secousses sismiques autour de la Méditerranée.

Mais pour le Grec moyen la mer n'était qu'un mal nécessaire, et la terre, avec la Cité, un espace de liberté. Il se défie de l'homme de mer dont le métier manque de noblesse et qui n'a pas de patrie. Pis, c'est un asocial : on lui reproche ivrognerie, débauche, grossièreté. Pour Aristophane, le terme de matelot est une sorte d'insulte, révélant à la fois la couardise, l'indiscipline et la malhonnêteté du personnage. La mort en mer n'est pas une belle mort. Enfin pour Platon la cité idéale peut se passer de la mer.

Historiette

Cet ouvrage dense n'en est, pour autant, nullement aride. On le lit au contraire avec plaisir, car son auteur, érudit aimable, ne dédaigne nullement, chemin faisant, ni les dictons, ni les anecdotes. À l'époque de Strabon, on use de l'expression « *Encore un Crétois qui n'a jamais vu la mer !* » pour qualifier quelqu'un qui fait semblant de ne pas connaître ce qu'il sait pertinemment. Et l'on appréciera la charmante historiette contée par Aristénète : un pêcheur, qu'une jeune fille avait prié de veiller sur ses vêtements pendant qu'elle se baignait, avait accepté de lui rendre ce service. S'étant ensuite permis quelques privautés, elles lui valurent de voir sa canne à pêche brisée et ses poissons rejetés à la mer.

RENÉ PILLORGET

* Jean-Nicolas Corvisier : *Les Grecs et la mer. Éditions Reakua - Les Belles Lettres, 427 pages, 25 euros.*

LES 400 ANS DU QUÉBEC

LE BARON DE SAINT CASTIN

DANS LES VEINES de Saint Castin coulait le sang de Gaston de Foix et d'Arakis, le célèbre mousquetaire. Après avoir perdu sa mère, puis son père, il entra à treize ans dans le régiment de Carignan. En 1665, il embarqua pour mettre fin aux exactions des Iroquois aux ordres des Anglais. En 1670, dans l'immensité de l'Acadie, il suivit les conseils du gouverneur Frontenac, engageant les Abénaquis « de se mettre au service du roy de France » car ils formaient « des troupes ardentes, étonnamment mobiles, merveilleusement adaptées à la guerre d'escarmouches ». Saint Castin devint un "capitaine sauvage" auprès des tribus, sorte de conseiller technique et militaire. Après le décès prématuré de son frère, le Béarnais aurait pu profiter de l'héritage de sa famille et conclure un mariage avantageux dans sa province. Il n'en fit rien : « *Il vint,*



vers 1670, [...] s'établir au milieu des rochers de Pentagouet en Acadie ; il y construisit un fort et épousa la fille d'un chef abénaquis. [...] Il mena, parmi ces sauvages qu'il avait séduits par son courage et son entrain, une vie de chasses et de combats, d'embuscades et de pillage qui plaisait à son caractère et le rendait l'idole de ses compagnons d'armes. Sa réputation se répandit rapidement dans toute l'Acadie ; à son appel les sauvages prenaient les armes... » (La Nouvelle France)

TRENTE ANS D'AVENTURES

Son repaire était situé à la rivière Pentagouet. La tribu d'Abénaquis qui en portait jadis le nom s'appelle aujourd'hui Castine. Signe que le long travail des missionnaires avait porté ses fruits, le chef de tribu, et tout particulièrement son beau-père Madokawando, rayonnait sur les autres Abénaquis, Sokokis et Canibas ; élu à vie, il était considéré comme souverain ou Bashaba sur les autres chrétiens et donnant l'exemple, avisé et prudent, ce qui marqua Jean Vincent et donna naissance à une mutuelle amitié. Tandis que les miliciens et soldats français d'Acadie représentaient une soixantaine

d'hommes, Saint Castin pouvait lever deux mille guerriers. Il vécut plus de trente ans parmi eux. Trente ans pendant lesquels les Britanniques piétinèrent aux portes de l'actuel État du Maine, contenus par l'influence et les embuscades dirigées contre eux. Dans leur esprit germèrent maints complots et fourberies à l'encontre de Saint Castin. Tenace et incorruptible, le Français observait ses ennemis s'enfoncer dans les épaisses forêts, attendant patiemment le bon moment pour surgir. Il attaquait à revers, semait la panique, et se jetait sur eux par surprise. La bravoure, le panache et la victoire étaient au rendez-vous. Durant la guerre du roi Guillaume, ou guerre de Saint Castin (1678-1689), les villes britanniques subirent des attaques fulgurantes. Saint Castin déjoua une tentative d'assassinat, et prêta main forte à Iberville pendant l'attaque victorieuse du fort de Pemaquid. Il rentra en France en 1702, laissant son fils aîné sur place, afin de régler des affaires d'héritage qui traînèrent jusqu'à sa mort à Pau en 1707. Quelle vie d'aventures passionnante ! Elle attend son producteur de cinéma...

FRÉDÉRIC WINKLER

□ LIVRES

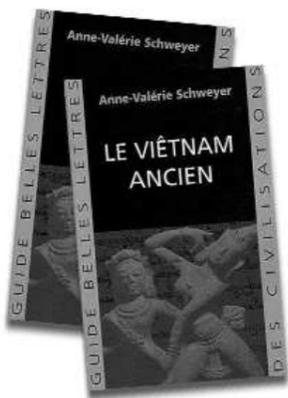
France-Indochine : entre amour et conflits

Va-t-on, tandis que le Viêt Nam amorce un virage propre à faire de lui l'une des grandes puissances de l'Asie du Sud-Est, vers une normalisation des relations entre la France et ses anciennes possessions indochinoises ? Beaucoup l'espèrent.

Pour comprendre les drames qui marquèrent la région au XX^e siècle, il est nécessaire de les lire à la lumière d'un passé agité, difficile, qui vit, dès l'origine, s'affronter, sur le territoire du futur Viêt Nam, deux civilisations antagonistes profondément marquées par des influences étrangères rivales.

Particularismes

Au Nord, la puissance viêt, frontalière de l'empire du Milieu, sinisée à l'extrême sans pour autant accepter la tutelle du trop puissant voisin chinois, toujours désireux d'étendre son emprise sur la péninsule indochinoise ; les Viêt livreront une lutte constante contre Pékin, tout en empruntant aux fils du Ciel aussi bien leurs idéogrammes que leurs croyances bouddhistes ou leurs structures administratives. Au Sud, le royaume du Champa, ouvert aux influences maritimes et donc à l'extérieur, s'inspire du modèle indien dont il adopte les moeurs et les croyances. À l'aube du XV^e siècle, le Champa disparaîtra, submergé par les hommes du Nord, ses populations autochtones ne seront plus que des minorités ethniques vouées à l'extinction, mais, malgré cette réunification apparente, les deux territoires séparés par la Porte d'Annam conserveront une grande part de leurs particularismes, et la rivalité entre eux ne s'éteindra pas.



Histoire récurrente qui ne cessera de jouer et de se rejouer de siècle en siècle entre les deux régions. Pour se retrouver dans cet univers complexe et fascinant, mais très mal connu des Occidentaux, il faut recourir au précieux *Viêt Nam ancien*, que signe Anne-Valérie Schweyer dans la collection Guides des civilisations anciennes. Le concept a fait ses preuves : histoire, économie, sociologie, religion, habitat, système politique, arts et littérature sont étudiés de manière claire et précise, de sorte que vous trouviez l'essentiel rapidement. La lecture en est plaisante, l'utilisation facile. C'est un ouvrage de référence pour tous ceux qui, touristes ou simples curieux, souhaitent posséder quelques bases essentielles.



Au vrai, la Cochinchine, comme on l'appelle alors, ne commence à intéresser les historiens européens qu'à l'instant de ses premiers contacts avec l'Occident auquel sa découverte fait miroiter des profits fabuleux. C'est ce premier regard mercantile et avaricieux jeté sur une civilisation ancienne et superbe qui faussera, et pour longtemps, les relations entre l'Europe et l'Asie. Longtemps, les Français échappèrent à ce travers ; de là naquit entre eux et les Indochinois une compréhension mutuelle, un respect, voire une affection que la politique de conquête de la fin du XIX^e siècle vint finalement fausser sans toutefois la détruire complètement.

Rome s'émeut

C'est précisément parce que les Espagnols et les Portugais, seuls bénéficiaires, comme s'en plaignait amèrement François I^{er}, "du testament d'Adam" du fait du

traité de Tordesillas, pillaient les richesses mises à leur portée sans remplir en échange leur part du contrat, à savoir l'évangélisation des pays récemment découverts, que Rome finit par s'émouvoir. L'Église souhaitait apporter le christianisme à ces peuples, pas favoriser des intérêts temporels ni imposer les modes de vie occidentaux aux traditions autochtones, quand elles étaient assimilables. Partout où les missionnaires se bornèrent à ces consignes, sans prétendre y mêler des impératifs politiques et commerciaux, les choses se passèrent bien. Paradoxalement, il faut attribuer au semi-échec de saint François Xavier, mort sans avoir pu atteindre la Chine, tandis que ses chrétiens japonais étaient voués à l'extermination, l'évangélisation efficace de l'Indochine, et l'influence immense exercée par les missionnaires dans ce pays.

Spécialiste du Viêt Nam, où il vécut longtemps, Jean Le Pichon constata qu'entre 1620, date de

l'arrivée au Tonkin du jésuite avignonnais Alexandre de Rhodes, qui transcrivit la langue vietnamienne en caractères latins pour les besoins de la catéchèse, mais permit du même coup l'accession à l'écrit de populations trop défavorisées pour accéder aux longues études nécessitées par les idéogrammes chinois, et 1820, moment où l'empereur Gia Long, rompant avec les choix de son père, opte pour une politique de repli identitaire finalement désastreuse, deux cents années d'amitié et d'échanges fructueux entre les monarchies française et annamite ont passé.

Rapports prometteurs

France-Indochine, au cœur d'une rencontre, relate par le menu, sans hésiter à faire de longs détours par l'histoire des patronages hispaniques, l'ouverture de la Chine ou la célèbre querelle des rites chinois, ces rapports pro-

metteurs, enthousiastes qui changèrent sans retour la face de l'Asie. Le lecteur rêvera, à sa suite, à ce qui serait arrivé si Louis XVI conservant le pouvoir avait pu apporter à la dynastie des Nguyễn menacée l'appui militaire promis, créant des liens de reconnaissance indissolubles ; si Gia Long n'avait pas décidé de se fermer aux influences extérieures, et si l'effort missionnaire, qui reposait entièrement sur la France, n'avait pas été cassé net par la Révolution...

En 1659, prenant le relais des Espagnols et des Portugais qui ont failli à leur tâche, les premiers prêtres des Missions étrangères de Paris débarquent au Siam. De là, très vite, ils rayonneront à travers toute l'Asie. Complétant les nombreuses publications qui marquent ce trois cent cinquantième anniversaire, Gilles van Grasdorff, auteur de plusieurs excellents ouvrages sur le sujet, propose une anthologie des récits de voyages des missionnaires.

Florilège des missionnaires

Ces jeunes hommes embarqués sans espoir de retour vers des terres lointaines, conscients d'y risquer leur vie, souvent d'aller au devant du martyre, étaient tous des aventuriers. Laisant de côté les aspects purement religieux, traités ailleurs, voici, à travers leurs lettres ou leurs comptes rendus à l'intention d'organismes scientifiques, un florilège au fil duquel on les découvre ethnologues, botanistes, zoologistes, géologues, géographes, linguistes, d'une intelligence et d'une curiosité inépuisables. À la découverte de l'Asie avec les Missions étrangères rappelle ce que notre compréhension du continent asiatique doit à ceux que les bonnes âmes du Faubourg Saint-Germain, outrées de leur liberté de ton et de manières, appelaient « les voyous de la rue du Bac », pépinière pourtant unique en son genre de saints et de savants.

Février 1951 : mécontent des résultats obtenus par les troupes régulières, de Lattre crée des commandos de partisans indochinois placés sous les ordres d'officiers français. La tâche est réputée ingrate, dangereuse à l'extrême, et très rude. En mauvais termes avec son colonel, le tout jeune lieutenant de La Motte se porte volontaire. Sans préparation, ne parlant pas un mot >>>

BROWN DÉCRYPTÉ

LA PROCHAINE SORTIE sur les écrans de Dan Brown, *Anges et Démons*, va remettre en tête des ventes un ouvrage antérieur au fameux *Code Da Vinci*, porté par le succès de celui-ci, mettant en scène le même héros, lancé, à Rome et non plus en France, dans une quête ésotérique destinée à démolir les « mensonges et les tromperies de l'Église catholique ». Au vrai, tout lecteur un peu formé et informé qui lit Brown, s'il éprouve un certain amusement devant son art du rebondissement loufoque mais infallible, s'étrangle de rire devant les erreurs, les bourdes, les approximations, historiques



et religieuses, dont ses livres fourmillent. C'est perdre de vue que l'immense majorité du public du romancier est encore plus ignorante que lui et reçoit comme parole d'évangile ses élucubrations, entretenue ainsi dans un rejet, un mépris, voire une détestation du catholicisme irrationnels mais dévastateurs dans les esprits comme dans la société.

RESSORTS ROMANESQUES

Victor Loupan et Alain Noël analysent ici les ressorts romanesques assurant le succès de Brown, et les causes profondes de l'engouement pour ces intrigues. Rappelant les faits dont le romancier s'est servi, montrant combien il les a manipulés, ils mettent en évidence une machine de guerre anticatholique.

Quant à savoir pourquoi, c'est une affaire dans laquelle les auteurs, prudents, refusent de se hasarder. À moins de supposer qu'à défaut des fantasmagoriques Illuminati du roman, d'autres sociétés secrètes oeuvrent dans l'ombre à la destruction de l'Église... Hypothèse à laquelle MM. Loupan et Noël ne sauraient évidemment s'arrêter. Certes, il est douteux que les lecteurs de Brown lisent cette réfutation ; il peut être utile, toutefois, d'en avoir les éléments à l'esprit afin de remettre les choses au clair lors d'un dîner en ville ou d'une discussion entre amis.

ANNE BERNET

* Victor Loupan et Alain Noël : *Les Démons* de Dan Brown. Presses de la Renaissance, 270 p., 18 euros.

PROMENADE LITTÉRAIRE

Pastorale pour le Pré-aux-Ânes

Lassé des polars télédiffusés, partons prendre l'air. En chemin, des giratoires aux noms rustiques et énigmatiques feront divaguer l'esprit, jusqu'à la rencontre avec des ânes méditant au bord de la route en une vaste pâture.

Lors de la semaine passée, je me suis senti un peu las des divertissements télévisés sur des thèmes policiers. Mon ami Polydore se gausse des fameux "polars" dans lesquels il prétend découvrir de trop fréquentes analogies. Par exemple, il évoque les immenses garages nocturnes où tout à coup s'allument de mystérieux phares annonciateurs de voitures vrombissantes.

Banales dramaturgies

Après quoi, nous sommes invités à gravir de silencieux escaliers, puis à arpenter des couloirs déserts au bout desquels, à la troisième ou quatrième porte, on est déjà sûr de découvrir une jolie fille égorgée ou un homme d'affaires transformé en écumoire par un as du revolver. Nous n'avons droit qu'à un relatif et provisoire réconfort en ingurgitant des vodkas dans un bar évidemment louche, en compagnie de malfrats hirsutes ou de beautés faciles, replètes et dénudées. Pour certains de ces films, on est tenté de préférer le sarcasme d'un de nos anciens rois : « *Troup allemand !* » « *Nimis germanicum !* » Pour



d'autres dont la provenance est affirmée, nous devons toujours nous attendre à un perfide manoir britannique, de traîtresses futaies et de faux revenants.

Rassasié de telles dramaturgies, je suis allé prendre l'air sur cette route qui, à quelque distance de ma ville, mène à de modestes hauteurs garnies de pâtures et de futaies. Sans doute

une secrète propension des Ponts et Chaussées pour les dénominations rustiques et énigmatiques a appelé un carrefour « *Le giratoire des Champs-Blancs* » et le suivant, « *Le giratoire de Folies d'Ahaut* ». Je ne saurais jamais dire si lesdites « *folies* » étaient des nymphes folâtres et facétieuses, ou des bosquets généreusement feuillus. Et pourquoi

les « *Champs-Blancs* » seraient-ils plutôt un inexplicable terme de couleur ou de patronyme d'un ancien propriétaire ? Je craindrais que ces noms au charme énigmatique ne viennent séduire un jour quelque auteur de "polar".

Héros aux oreilles majestueuses

Pour l'instant, je décide d'aller saluer les ânes qui méditent au bord de la route en une vaste pâture : deux ou trois "aliborons", selon les jours, on ne sait pourquoi... Je me promets un moment d'honorer le souvenir du poète Francis Jammes, qui écrivait la *Prière pour aller au Paradis avec les ânes*. Mais j'éprouve la tentation de réunir tous les cadichons et illustres baudets d'hier et d'aujourd'hui qui ont illustré notre culture française depuis les jours lointains de notre enfance. Et ces héros aux oreilles majestueuses prendraient rang dans la troupe biblique des ânes familiers des scènes sacrées : l'ânesse de Balaam, guide plus sûr que tant de faux prophètes qu'il convient de rappeler à la modestie, l'âne de la Crèche au jour de Noël, et la monture de Notre-Seigneur dans l'ambiance allègre des Rameaux...

Bien sûr, ces bonnes références n'ont point séduit les cuistres et pédants de toute espèce autrefois. Ils firent de la silhouette asine le symbole de l'infériorité mentale. Libre à eux ! Mais, nous autres, nous préférons toujours le bonnet d'âne au bonnet phrygien !...

JEAN-BAPTISTE MORVAN

HENRI VII, PRINCE DE FRANCE, PRINCE DE L'UNIVERSEL

UN DOUBLE DVD consacré à M^{gr} le comte de Paris, duc de France, ainsi qu'à la famille de France, est disponible depuis le 10 mai.



« *Se confiant aux caméras de Marc-Laurent Turpin et Latifa Janati, le prince donne des directions pour avancer vers l'avenir en édifiant une réflexion de fond au service du pays, laissant apparaître derrière sa pensée vraie une grandeur d'âme qui fait défaut aujourd'hui et que les Français soucieux de l'avenir attendent avec impatience. Durant trois années, les réalisateurs vont rencontrer le couple royal à Paris, Dreux, Tunis, les Îles Baléares, rendant compte d'une face mal connue du duo princier. C'est en arbitre, au-dessus des cliques politiques et idéologiques, que le Prince Henri porte son analyse sur les affaires du pays et du monde : éducation, francophonie, économie, mondialisation, culture, religion, famille, valeurs, devoirs... Son fils Jean duc de Vendôme, poursuit ce documentaire étonnant en ouvrant des fenêtres nouvelles à l'aventure de la Fleur de Lys. »*

Contenu du coffret 2 DVD, accompagné d'un livret : « *Henri VII, Prince de France, Prince de l'Universel* », le film (1 h 20) ; « *Palabras en el silencio* », entretien avec la Princesse Micaela Cousiño y Quiñones de Leon (23 minutes) ; « *Des Pigments et de l'Eau, les Aquarilles du Prince* », diaporama musical (12 minutes).

* Vous pouvez vous procurer ces DVD pour 44 euros sur le site www.mesure6.fr ou par chèque à l'ordre de Mesure-6, à adresser à Mesure-6 Productions, BP39, 27240 Damville.

» des langues indigènes, le voilà chargé d'assurer la sécurité du vaste territoire entourant une plantation d'hévéas près de la frontière cambodgienne. Pendant un an, Dominique de La Motte, lâché en milieu hostile, sera seul maître à bord après Dieu, régner en souverain absolu sur ses partisans, garçons de son âge autrement plus durs qu'il ne le sera jamais lui-même. Il apprendra, trop vite et trop bien au goût de certains, son métier de chef de guérilla. Et se fixera la mission, en apparence impossible, de liquider son homologue viet.

Au mépris des convenances

De l'autre côté de l'eau n'est pas un livre de souvenirs de guerre comme les autres. Récit ramassé, dense, qui se moque de la chronologie pour aller à l'essentiel, les sentiments et les sensations de celui que les événements font "roi" du pays et des populations qu'il défend les armes à la main, il tranche par sa franchise, sa liberté, et un souverain mépris des convenances du politiquement correct. À lire, absolument, toutes affaires cessantes.

Cinquante cinq ans après ce 7 mai 1954 qui vit Dien Bien Phu succomber sous les assauts de Giap, est-il possible de demander aux survivants de livrer, entièrement, leurs souvenirs d'une bataille entrée dans la légende à



l'instar de ces défaites grandioses qui ont fait plus pour le renom des armes françaises que les plus glorieuses victoires ? Longtemps, l'entreprise a été inenvisageable, les hommes n'étant pas disposés à parler. Ce n'est pas le moindre mérite de Pierre Journoud et Hugues Tertrais que d'avoir obtenu le témoignage d'une centaine d'entre eux.

Paroles émouvantes

Confronté à la disparition des uns, au silence obstiné des autres, forcé de se borner aux soldats français, alors que le camp retranché regroupait des hommes venus de tous les horizons, légionnaires ou combattants de l'Union française, ce travail, certes, n'offre qu'une vue par-

tielle, sinon partielle, de ce drame. On l'oublie, tant l'émotion naît à cette lecture. Voici, sans fard, même si le recul du temps peut fausser le jeu de la mémoire, les espoirs et les doutes

* Anne-Valérie Schweyer : Le Vietnam ancien. *Les Belles Lettres*, 320 p., 17 euros.

* Jean Le Pichon : France-Indochine, au cœur d'une rencontre. *Le Jubilé*, 70 p., 17 euros.

* Gilles Van Grasdorff : À la découverte de l'Asie avec les Missions étrangères. *Omnibus*, 1 000 p., 29,50 euros.

* Dominique de La Motte : De l'autre côté de l'eau. *Tallandier*, 166 p., 18 euros.

* Pierre Journoud et Hugues Tertrais : Paroles de Dien Bien Phu. *Tallandier*, 410 p., 25 euros.

de l'automne 1953 ; les erreurs commises, les regrets inutiles ; les cinquante-sept jours de pilonnage incessant par une artillerie ennemie dont quelques stratèges avaient décrété qu'elle n'existait pas, l'horreur, la misère, l'héroïsme. Voici l'hommage trop différé rendu aux filles de M^{me} Chinh, les prostituées indochinoises qui refusèrent d'être évacuées et se firent tuer, parfois les armes à la main, par attachement à une France qui, pudibonde, un demi-siècle, nia leur présence. Voici la vérité sur le sort fait aux prisonniers, et sur la réadaptation de ceux qui revinrent. *Paroles de Dien Bien Phu* se moque des mythes et des légendes, à juste titre. La réalité se suffit à elle-même.

ANNE BERNET

L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis de chaque mois)	
1. Premier abonnement France (un an)	76 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €
4. Abonnement de six mois	70 €
5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	60 €
7. Outre-mer (un an)	135 €
8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Tél. Courriel

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

□ LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

Importance de Maurice Barrès

Jamais Maurras ne parvint à le pousser jusqu'au nationalisme intégral. Maurice Barrès (1862-1923) s'attira pourtant les hommages répétés du Martégal, qui saluait son évolution intellectuelle à l'inverse de celle de Rousseau, de Chateaubriand et des romantiques.

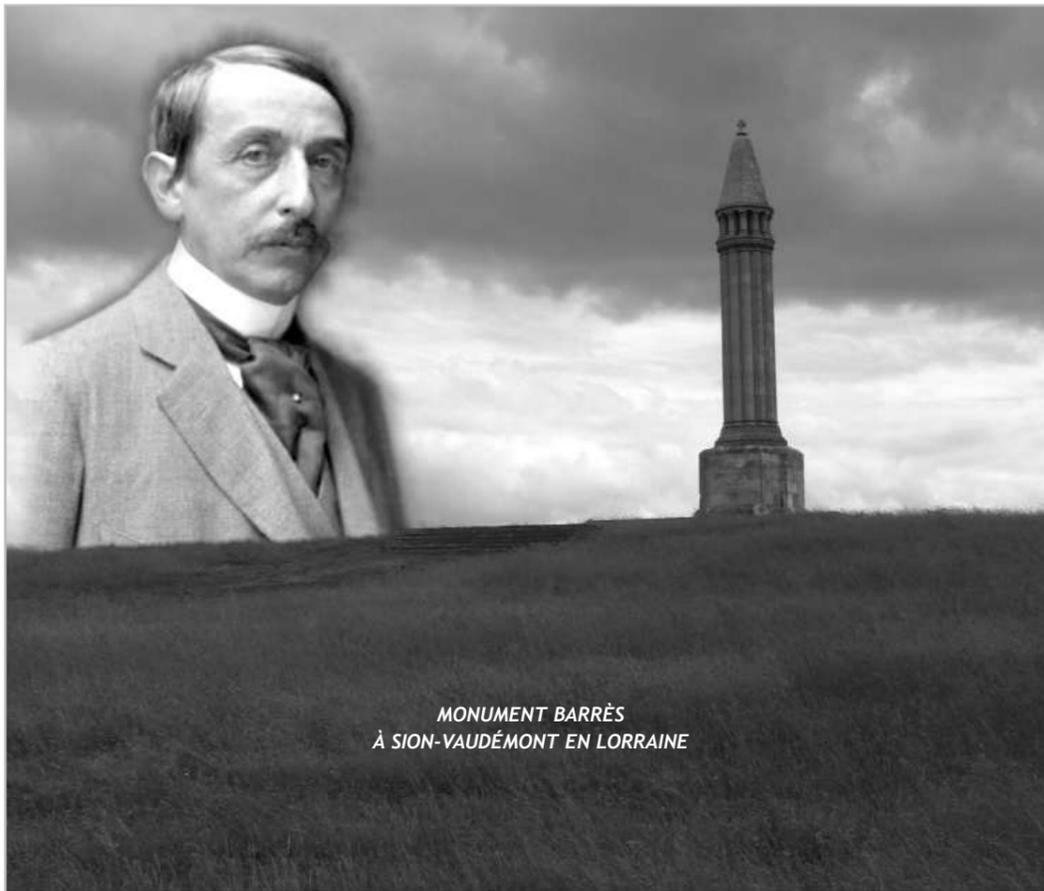
Trop souvent négligé et méconnu, Maurice Barrès, un des plus grands prosateurs français, passe pour une sorte de dandy, de romantique avec un panache nationaliste. Il a séduit une certaine droite anarchiste qui le lit d'une manière trop superficielle. Du *Culte du Moi* au *Roman de l'énergie nationale*, quelle évolution ! La jeune école d'Action française reconnut sa dette envers celui qui, avec *La Terre et Les Morts*, "inventa", en quelque sorte, le nationalisme.

Seule faiblesse

Sa seule faiblesse fut l'incapacité de pousser l'amour de la France jusqu'à ses conséquences ultimes, jusqu'au nationalisme intégral, c'est-à-dire à la monarchie. Jamais Maurras ne put convaincre - et Dieu sait qu'il ne ménagea pas pour cette tâche sa puissance dialectique - de renoncer à la République celui qui fut député boulangiste et anti-dreyfusard¹, membre de la Ligue de la Patrie française, puis de la Ligue des patriotes, député de 1889 à 1893 et de 1906 à 1923. À sa mort, il siégeait à la Chambre au sein de l'Entente républicaine démocratique.

Lors des funérailles nationales de Barrès, Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le compara à Chateaubriand en disant que le destin de Barrès lui paraissait « plus grand et meilleur ». Écoutons le commentaire de Charles Maurras :

« Voilà la vérité. Elle a été dite aux funérailles de Barrès par



MONUMENT BARRÈS
À SION-VAUDÉMONT EN LORRAINE

un ministre de la République, M. Léon Bérard. Cette vérité essentielle, il n'y a qu'à la pousser un peu pour comprendre que l'histoire intellectuelle de Barrès représente l'évolution inverse de celle de Rousseau, de Chateaubriand et des Romantiques : avec des éléments de même substance, Barrès a abouti en art, en morale, en politique, aux compositions qui renversent les thèses et les termes de tous ces "fameux musiciens".

Tous les aveugles cherchent à instituer des analogies entre l'individualisme collectif du kantien Fichte, où le moi déifié divinise une race, et les constructions précises, positives, concrètes, physiennes où l'analyste français, loin de conférer à sa race les attributs de Dieu, découvrait et sentait vivre dans son moi, cette race, cette province, cette famille qui lui versaient le suc nourricier et la force génératrice ! Nous

avons tous joué du philosophème allemand au sortir du collège ou de la Faculté, mais Barrès est bien des premiers qui s'en soit affranchi ; même au temps où, avec la simplicité de son âge, il se figurait en être captif, comme il en était loin, ce moraliste français d'une ligne si pure ! »²

Dans un autre article, Barrès ou l'homme du rempart³, Maurras montrait la perte que venait

de subir la France dans un homme capable d'influencer dans le bon sens la politique allemande de la République. Il ajoutait, parlant de l'écrivain :

« Vers 1885-1888, quand il apparut, il était temps ! L'anarchie littéraire hésitait, comme une bacchante, des derniers disciples de Hugo aux derniers imitateurs de Zola. Si l'impressionnisme, le naturalisme et toutes les autres formes d'un romantisme dégénéré ont été vaincus devant l'intelligence française durant la décennie suivante, c'est à Barrès, à Barrès seul, qu'est dû le principal honneur du triomphe ; et son triomphe venait beaucoup plus de la nature et de la qualité de l'écrivain que de son calcul et de sa volonté. »

Léon Blum

Et pour finir, nous laisserons la parole, une fois n'est pas coutume, à un homme qui n'est pas tout à fait de notre famille d'esprit ! Dans *La Revue Blanche*, le jeune avocat Léon Blum, malgré ses préjugés idéologiques qui le font pencher vers Zola, donne la primauté à Barrès :

« Je sais bien que Monsieur Zola est un grand écrivain ; j'aime son œuvre qui est puissante et belle. Mais on peut le supprimer de son temps par un effort de pensée ; et son temps sera le même. Si Monsieur Barrès n'eût pas vécu, s'il n'eût pas écrit, son temps serait autre et nous serions autres. Je ne vois pas en France d'homme vivant qui ait exercé, par la littérature, une action égale ou comparable. »

GÉRARD BAUDIN

1 - Cf. *Correspondance Barrès-Maurras*, La République ou le Roi, édition établie par Guy Dupré, Plon, 1965.

2 - *L'Action Française*, 9 décembre 1923, repris dans *Maîtres et témoins de ma vie d'esprit*, Flammarion, 1954.

3 - *L'Action Française*, 7 décembre 1923.

RETOUR SUR LE SOUVERAINISME

L'ACTION FRANÇAISE a ces dernières années mené bien des campagnes aux côtés des souverainistes. Nous n'en gardions pas moins les plus grandes réserves au sujet du mot même de souverainisme.

Dans un dossier de *L'AF 2000* du 4 octobre 2007, nous faisons remarquer amicalement à nos compagnons de combat que vouloir concilier la souveraineté de la France avec les principes volontaristes et libertaires de 1789 revenait à faire reposer la souveraineté sur la volonté générale, donc essentiellement sur la volonté sortie des urnes ici et maintenant, ce qui n'est point une garantie pour la permanence de la nation en son être historique et dans sa tradition catholique. Nous ajoutions que le peuple souverain, échafaudant sa propre vision de la nation, pouvait passer aisément du jacobinisme le plus exacerbé au largage le plus vil de son héritage. Le débat actuel entre le Mouvement pour la France et notre ami Paul-Marie Coû-

teaux nous intéresse donc fort. Dans *La Nef* de mai 2009 le vice-président du MPF, Bernard Seillier, accuse le souverainisme d'être « illusoire et hérétique ». Il lui reproche des « dérives xénophobes et isolationnistes », affirmant que pour ce mouvement « l'indépendance et l'autonomie d'un État nation ne connaissent pas d'autres limites que celles qu'il veut bien se fixer à lui-même », et donc refusent « tout consentement à une Vérité absolue et transcendante ».

Paul-Marie Coûteaux ne nous semble pas mériter pour lui-même de si sévères accusations. Il n'en reste pas moins que la logique du souverainisme peut bien aller dans le sens de ce qu'écrivit Bernard Seillier. Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur l'Europe confédérale que propose ce dernier dans le cadre du mouvement Libertas, bien que cette construction d'une Europe qui retrouverait son âme chrétienne et qui respecterait la souveraineté des nations au nom d'un bien commun européen n'ait pas de quoi faire peur aux disciples que nous sommes de Maurras, lequel regrettait tant l'unité de l'Europe chrétienne. La situation actuelle per-

met-elle d'envisager une telle possibilité, alors que la technocratie la plus matérialiste et la plus niveleuse envahit depuis Jean Monnet tout ce qui est du domaine supranational ? Le danger pour l'intégrité de la France n'exige-t-il pas pour le moment une défense sourcilieuse de ce qui nous reste de français ? Ces questions pourraient être plus aisément résolues si l'on n'avait pas peur de parler de nationalisme (voir *L'AF 2000* du 16 avril).

NATIONALISME INTÉGRAL

Dans le même numéro de *La Nef*, Christophe Geffroy et Jacques de Guillebon ne veulent s'en tenir qu'au nationalisme « né au XVIII^e siècle et idolâtrant la nation », oubliant que Maurras a redonné au mot nation toute sa force historique de communauté de destin liée à l'idée de naissance. C'est pourquoi notre maître a voulu que son nationalisme fût intégral, débouchant ainsi sur la monarchie, le Roi incarnant la souveraineté dont l'origine est non populaire, mais divine. Les craintes de Paul-Marie Coûteaux pour l'intégrité de la France et celles de nos

confrères de *La Nef* pour la sauvegarde de nos racines chrétiennes auraient-elles lieu d'être si un roi, être de chair et de sang, responsable dans ses propres enfants de son action pour la France, se trouvait d'être le juge suprême du comportement de notre pays dans l'Europe actuelle, donc du maintien de ce qui doit être maintenu, comme des éventuelles délégations de souveraineté que nécessiteraient les exigences d'organisation du continent... ? M. Bernard Seillier sait bien que le pire refus d'une Vérité transcendante a été exprimé par quelqu'un qui n'avait vraiment rien d'un souverainiste, le président Jacques Chirac répondant effrontément au pape Jean-Paul II qu'en France « aucune loi morale ne prime la loi civile ». Quant à Paul-Marie Coûteaux, présent le 2 mai à Senlis au mariage de prince Jean de France, nul doute qu'il déplore, comme le Prince lui-même qui nous l'a dit (*L'AF 2000*, 7 mai), que cette Europe « manque d'âme ».

Nous reviendrons sur ce sujet.

MICHEL FROMENTOUX

UN MEETING RÉUSSI !

LE 9 MAI, veille de la fête nationale de Jeanne d'Arc, un meeting a réuni une centaine de personnes. Y étaient invitées des personnalités qui, sans être d'Action française, en sont néanmoins très proches. Ont pris ainsi la parole Olivier Perceval, secrétaire général du mouvement d'AF, Paul-Marie Coûteaux (député français au Parlement européen), Olivier Tournafond (professeur à

l'université Paris XIII), Arnaud Guyot-Jeannin (écrivain et journaliste), Alexandre Apreval (responsable de la formation de l'AFE) ainsi que Matthieu de Vault (secrétaire général des étudiants d'Action française). Un numéro spécial d'Insurrection a été diffusé, traitant de la campagne contre l'Union européenne : « *Pas d'élection, sécession !* » De nombreux livres, cravates et autres objets fleurdelisés étaient également mis en vente.

À l'issue de la réunion publique, une visite fut rendue aux européistes qui avaient installé un "village européen" devant l'Hôtel de Ville de Paris. Bien qu'arrivés après la fermeture, les militants d'AF ont su démontrer l'absurdité et la menace pour nos libertés que constitue l'Union européenne. Le buffet et la soirée militante ont couronné cette journée, qui redonna des forces et des armes à chacun pour poursuivre le combat. ■



PÈLERINAGE DE PENTECÔTE



Nos lecteurs désireux de participer au pèlerinage Paris-Chartres, du 30 mai au 1^{er} juin, sous la bannière de sainte Jehanne de France, sont invités à joindre Charles-Henri Cheverny au 06 25 28 01 78.

» ÎLE DE FRANCE

□ Paris - Permanence tous les jours, 10 rue du Pélican, de 18 heures à 20 h 30 ; le lundi de 16 à 20 heures. Collages organisés tous les mardis. Tractages les mercredis et vendredis

matin. Conférence le vendredi à 19 h 30 .

□ Cercle lycéen - Chaque mercredi à 18 heures au Lucernaire, 53 rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e.

NOUVELLES DES CAMELOTS

Les camelots et Volontaires du Roi s'affichent partout : des échos nous viennent de Nice, du Gard, des environs de Marseille, de Normandie, de Bretagne, de la Vienne... Signalons par ailleurs la sortie du numéro 8 de *L'Action Sociale Corporative*. À découvrir sur www.actionroyaliste.com



**TOULOUSE
Hommage à Jeanne-d'Arc
le mercredi 27 mai**

Dépôt de gerbes
et allocution de Vincent Gaillère,
Renseignements : afso@wanadoo.fr.



» INFORMATIONS

□ Colloque : "Autour de Philippe Ariès" - Mercredi 27 mai de 9 heures à 17 heures, Bibliothèque d'études méridionales, 56 rue du Taur, Toulouse. Matinée : *Philippe Ariès historien* ; Guillaume Gros (UMR Framespa, GRHI) : *Culture politique et vocation d'historien* ; Michelle Fournié (université de Toulouse, Framespa) : *Philippe Ariès et les historiens médiévistes* ; Charles Daney (université de Bordeaux) : *Philippe Ariès face à l'enfance et à ses déviances* ; Jean-Claude Sangoï (université de Toulouse, Framespa) : *Relectures de l'histoire des populations françaises* ; Jacques Ariès (université de Poitiers) : *Les intellectuels de référence de la loi Léonetti - Réflexions sur la réception du thème de la mort dans le débat politique*. Après-midi : *Philippe Ariès intime* ; Orest Ranum (université Johns-Hopkins de Baltimore) : *Souvenirs de la vie quotidienne avec un anar-*

chiste pieux ; Jacques Ariès (université de Poitiers) : *Une relecture familiale du premier chapitre d'Un Historien du dimanche* ; René Souriac (université de Toulouse, Framespa) : *Visite commentée de l'église de la Daurade, paroisse de Philippe Ariès*. Renseignements : gros@free.fr ; mouysset@univ-tlse2.fr ; jf.soulet@wanadoo.fr

□ Carrefour des Acteurs Sociaux (dir. Joël Broquet) et la revue *Historiens et Géographes* (dir. Hubert Tison) - Conférence d'Yves Lacoste, fondateur de la Géopolitique française, sur le thème *Crise globale et redécouvertes des proximités*. Jeudi 28 mai à 20 heures au FIAP, 30 rue Cabanis, Paris 14^e (métro Saint Jacques). S'inscrire au 06 16 58 06 00.

□ Catholiques pour les libertés économiques (CLE, 5 rue Dufresnoy, 75116 Paris) - Conférence de SAR le

prince Charles-Emmanuel de Bourbon Parme sur le thème *Où en est la famille aujourd'hui ?* Mardi 2 juin à 19 heures, salle de l'ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent, Paris 7^e (métro Sèvres-Lecourbe ou Ségur). Participation aux frais : 10 euros.

» DÉCÈS

□ Nous avons la tristesse d'apprendre le décès le jeudi 9 avril 2009 de **M^{me} Georgette Papillon**, née Maujol, dans 87^e année, mère de notre abonné et ami François Papillon. La levée du corps a eu lieu le mercredi 15 avril dans le 11^e arrondissement de Paris. La messe fut célébrée à Belloy-en-France par M. l'abbé Paul Aulagnier, et suivie de l'inhumation au cimetière de Sainte-Geneviève (Oise). Nos présentons nos vives condoléances à son fils François Papillon et à toute sa famille, avec l'assurance de nos prières pour la défunte.

10 MAI 2009

Le Cortège du centenaire

Toutes les générations étaient présentes au départ de l'église de la Madeleine à Paris, et l'Action française défilait côte à côte avec d'autres patriotes ou nationalistes... Un défile animé comme chaque année de chants d'espérance !



PLUSIEURS CENTAINES de personnes se sont réunies pour le centenaire du Cortège traditionnel en hommage à Jeanne d'Arc le dimanche 10 mai devant l'église de la Madeleine à Paris.

Cette Fête nationale, véritable rendez-vous des patriotes, ce fut l'occasion pour les membres de l'Action française d'accueillir les provinciaux qui contribuent au combat pour la France. Toutes les générations étaient présentes et l'Action française défilait côte à côte avec d'autres patriotes ou nationalistes, dont des membres de la Restauration nationale. Le désir de voir rayonner la France et la volonté de garder son indépendance se sont ainsi manifestés au grand jour en honorant Jeanne d'Arc, l'incarnation d'un France forte et unie. Le défilé a été animé de chants d'espérance mais aussi de défi et d'encouragement à poursuivre le combat contre l'Union européenne, sous le regard étonné mais intéressé des passants.

Une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la statue de la Sainte de la Patrie place des Pyramides. Stéphane Blanchonnet, président du Comité directeur de l'Action française, a alors évoqué en ce centenaire l'histoire parfois héroïque du Cortège, puis Michel Fromentoux, rédacteur en chef de *L'Action Française 2000*, a rappelé l'actualité de Jeanne d'Arc et son combat pour la légitimité politique, avant qu'Olivier Perceval, secrétaire général du mouvement d'Action française, exprime la volonté du mouvement de faire sécession d'avec l'Union européenne à l'occasion des prochaines élections. ■

Ci-contre les membres du Comité directeur de l'Action française présents au Cortège ; de gauche à droite : Michel Fromentoux, Stéphane Blanchonnet, Olivier Perceval, Michel Bracciali, Marielle Pujol, Bernard Bonnaves.

Photos Arnaud Danloux & Grégoire Dubost

VÉRITÉS ET LÉGENDES

RIEN D'ÉTONNANT que le peuple et le royaume éprouvés eussent attendu un secours céleste. Tandis que l'Angleterre dominait, il y eut foisonnement de mystiques, d'inspirés, de prophètes populaires, voix de la France profonde, qui se levèrent pour proclamer que Dieu n'abandonnerait pas le pays et ne le livrerait pas à l'ennemi. Jeanne s'inscrivit dans ce mouvement, ce qui explique la relative facilité avec laquelle elle eut accès à la Cour. Cependant, et c'est là le mystère, la jeune fille n'était pas seulement venue délivrer un message d'En-Haut, elle était venue le



mettre en œuvre, et cela rend son destin absolument singulier. Il y a longtemps que les historiens libres penseurs, incapables de s'inscrire dans cette logique, préfèrent chercher au miracle une autre explication, plus prosaïque. Les thèses abracadabrantes ont abondé, faisant, en vrac ou séparément, de Jeanne, la fille cachée d'Isabeau de Bavière et de son beau-frère Louis d'Orléans, un agent des intérêts de l'Église, un pion dans le jeu de Yolande d'Anjou, la maîtresse du sire de Baudricourt, une mythomane habile, avant de la faire échapper au bûcher et de la voir revenir, mariée et mère de famille, sous l'identité de Claude des Armoises... Pas un chercheur sérieux qui n'ait démonté pièce à pièce l'inanité de ces thèses, jamais fondées sur le moindre do-

cument original. Pourtant, la parution, l'an dernier, d'une énième reprise de ces calembredaines, l'extraordinaire publicité dont elles ont bénéficié, ont amené Colette Beaune, continuateur des recherches de Régine Pernoud, à publier un rectificatif documenté, qui devrait, si la crédulité et l'ignorance étaient moins grandes, être définitif, *Jeanne d'Arc, vérités et légendes*.

IMAGINAIRE POPULAIRE

Colette Beaune tord le cou à toutes les extrapolations, tous les délires sur le sujet, en remontant aux sources de ces inventions de mythographes. Mieux encore, spécialiste de l'imaginaire populaire, elle met en évidence leur fonctionnement,

leur fabrication, sans s'illusionner sur la portée de son travail. Dans un contexte de "docufictions", où les médias préfèrent présenter au public un roman séduisant plutôt qu'une vérité historique moins amusante, alors que, depuis Dan Brown, les masses sont mûres pour croire à tous les secrets cachés, tous les complots séculaires et rejeter en bloc toutes les certitudes établies, les faits ne pèsent pas lourd. Mieux vaut, cependant, les avoir en mémoire, afin de ne pas se laisser contaminer à son tour par l'incapacité ambiante à distinguer le vrai du faux.

ANNE BERNET

* Colette Beaune : *Jeanne d'Arc, vérités et légendes*. Perrin, 235 p., 13,90 euros.